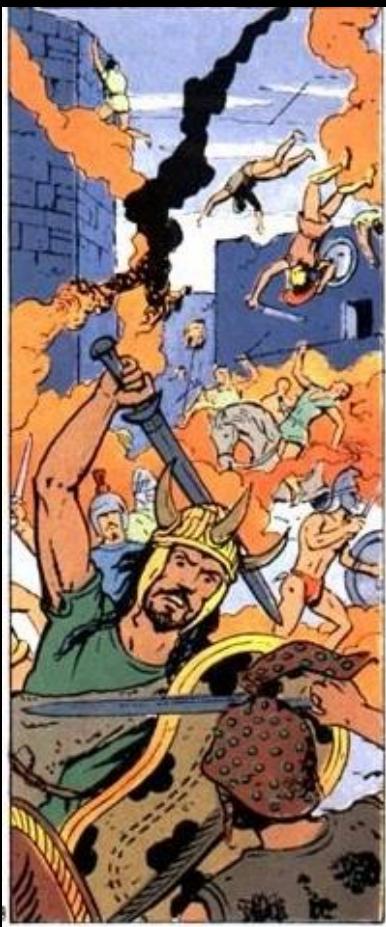


Rome : du mythe à l'Histoire

I. Les mythes fondateurs.

1. De la guerre de Troie à Rome.





(Détail d'un autel de Carthage, I^{er} siècle avant J.-C. Musée du Bardo, Tunis.)

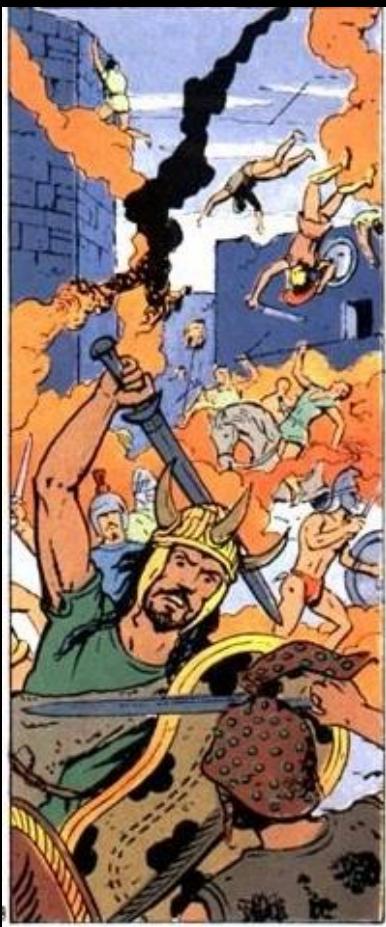
Le héros Énée quitte Troie avec sa famille et d'autres Troyens.

« [...] Déjà on entend le crépitement du feu sur les remparts, et l'incendie roule ses tourbillons plus près de nous.

“Viens donc, père¹ bien aimé, prends place sur mon dos, moi je marche et ton poids sur mes épaules ne me pèsera pas. Quoi qu'il arrive, il y aura pour nous deux un seul et commun péril ou un seul salut. Que le petit Iule m'accompagne et que ma femme suive mes pas à quelque distance [...].” »

Virgile (poète romain), *l'Énéide*, Livre II, I^{er} siècle avant J.-C.

1. Anchise.



(Détail d'un autel de Carthage, 1^{er} siècle avant J.-C. Musée du Bardo, Tunis.)

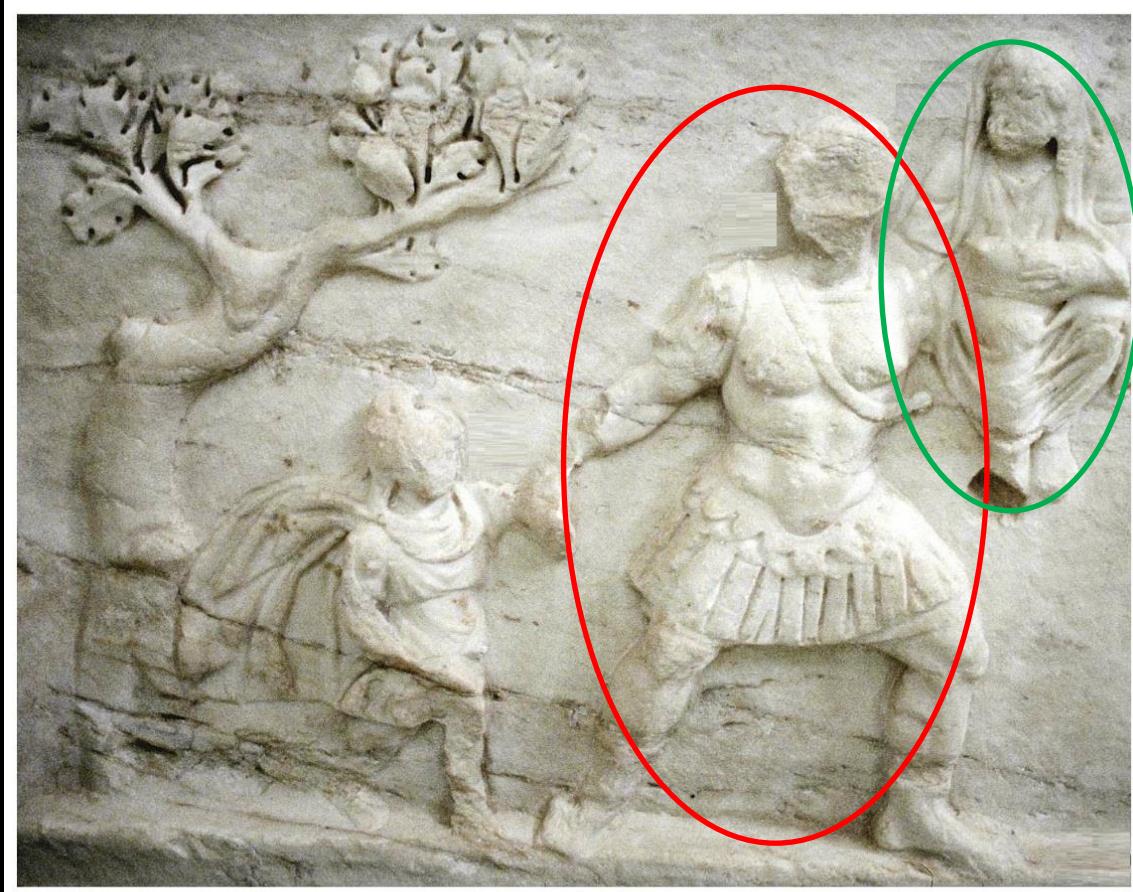
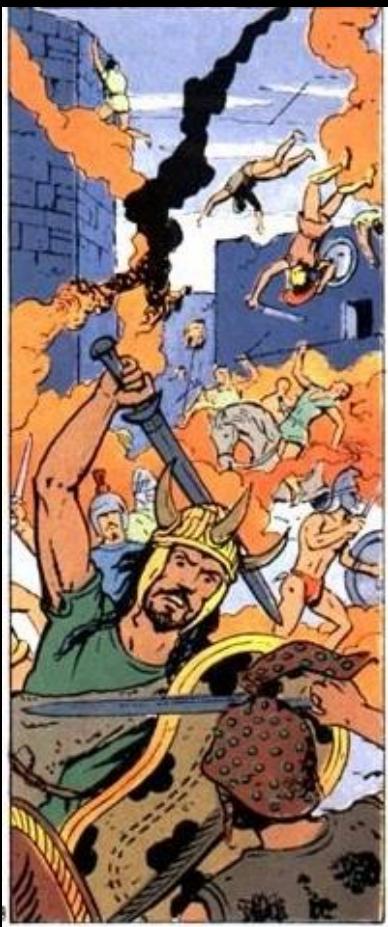
Le héros *Enée* quitte Troie avec sa famille et d'autres Troyens.

« [...] Déjà on entend le crépitement du feu sur les remparts, et l'incendie roule ses tourbillons plus près de nous.

“Viens donc, père¹ bien aimé, prends place sur mon dos, moi je marche et ton poids sur mes épaules ne me pèsera pas. Quoi qu'il arrive, il y aura pour nous deux un seul et commun péril ou un seul salut. Que le petit Iule m'accompagne et que ma femme suive mes pas à quelque distance [...].” »

Virgile (poète romain), *l'Énéide*, Livre II, 1^{er} siècle avant J.-C.

1. Anchise.



(Détail d'un autel de Carthage, 1^{er} siècle avant J.-C. Musée du Bardo, Tunis.)

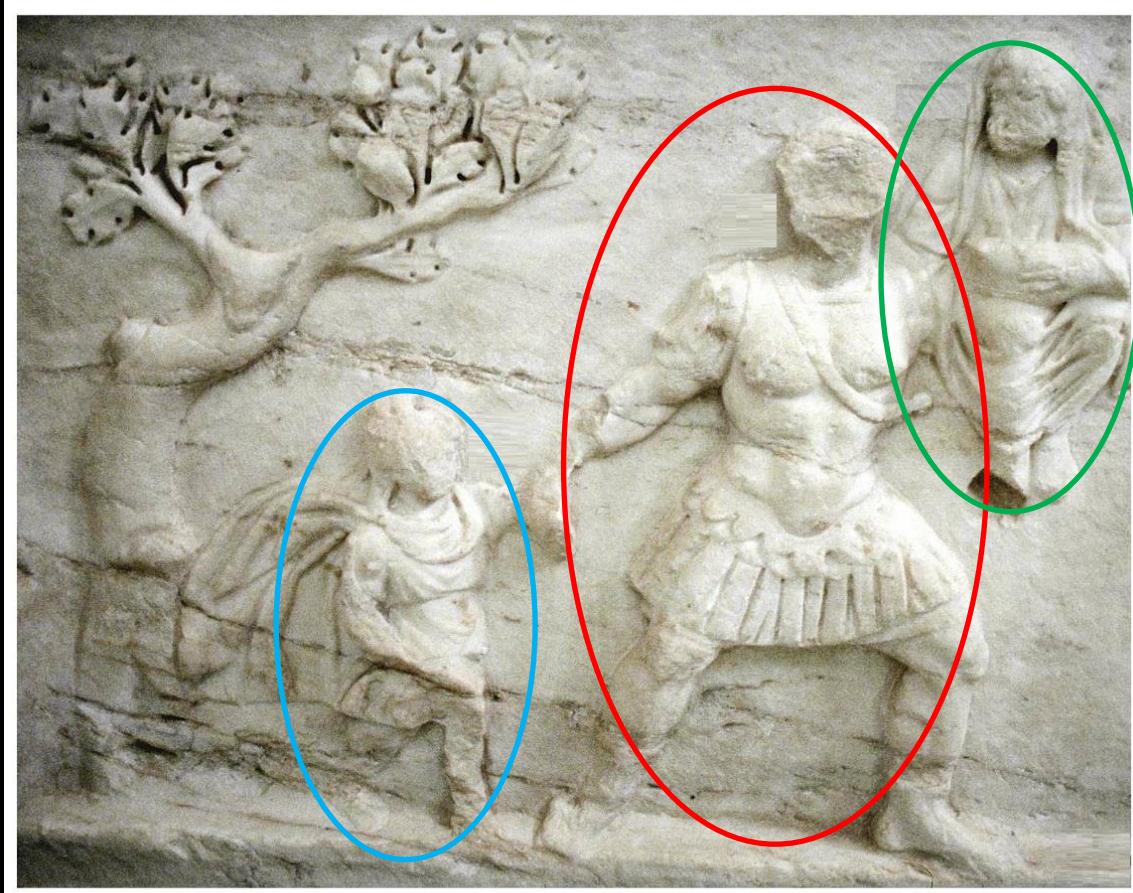
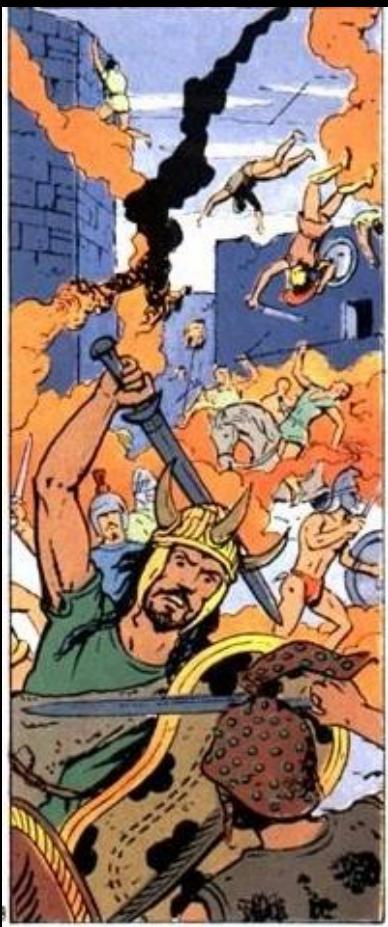
Le héros **Enée** quitte Troie avec sa famille et d'autres Troyens.

« [...] Déjà on entend le crépitement du feu sur les remparts, et l'incendie roule ses tourbillons plus près de nous.

“Viens donc **père**¹ bien aimé, prends place sur mon dos, moi je marche et ton poids sur mes épaules ne me pèsera pas. Quoi qu'il arrive, il y aura pour nous deux un seul et commun péril ou un seul salut. Que le petit Iule m'accompagne et que ma femme suive mes pas à quelque distance [...]” »

Virgile (poète romain), *l'Énéide*, Livre II, 1^{er} siècle avant J.-C.

1. Anchise.



(Détail d'un autel de Carthage, I^{er} siècle avant J.-C. Musée du Bardo, Tunis.)

Le héros **Enée** quitte Troie avec sa famille et d'autres Troyens.

« [...] Déjà on entend le crépitement du feu sur les remparts, et l'incendie roule ses tourbillons plus près de nous.

“Viens donc **père**¹ bien aimé, prends place sur mon dos, moi je marche et ton poids sur mes épaules ne me pèsera pas. Quoi qu'il arrive, il y aura pour nous deux un seul et commun péril ou un seul salut. Que le petit **Iule**² m'accompagne et que ma femme suive mes pas à quelque distance [...].” »

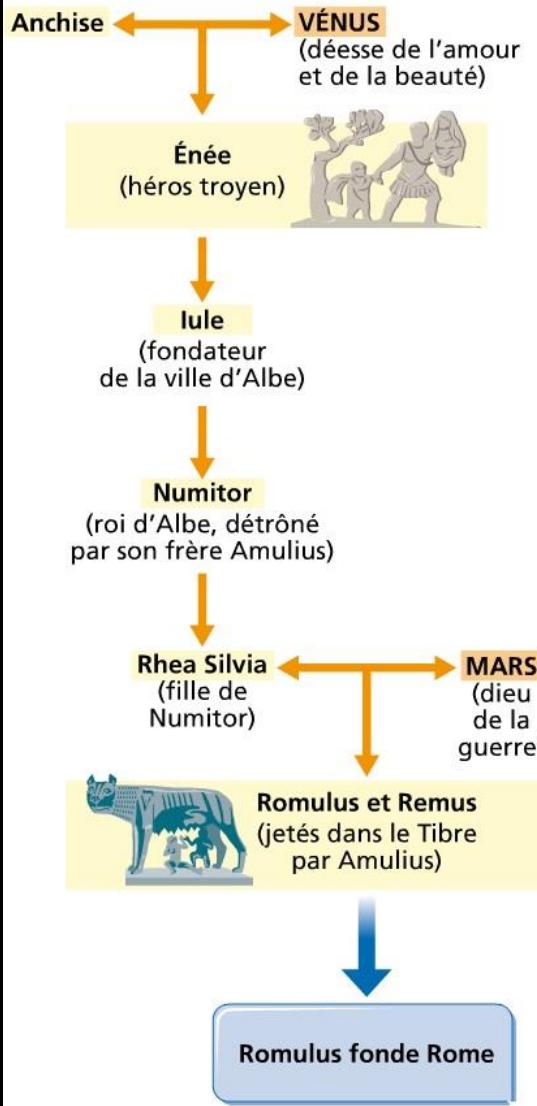
Virgile (poète romain), *l'Énéide*, Livre II, I^{er} siècle avant J.-C.

1. Anchise.



Dans l'*Énéide*, Virgile raconte le long voyage d'Énée et de ses compagnons, à la recherche d'un lieu où fonder une nouvelle ville.

LES ANCÊTRES DE ROMULUS ET REMUS



<https://www.youtube.com/watch?v=8D1gF2EKrnw>



(Bronze étrusque, V^e siècle av. J.-C. h : 75 cm, L : 114 cm. Musée du Capitole, Rome.)

Adultes, Romulus et Remus décident de fonder une ville.

« C'était aux dieux protecteurs de ce lieu de désigner par des augures celui qui donnerait son nom à la ville nouvelle, la fonderait et en aurait le gouvernement. À cet effet, Romulus choisit le Palatin et Remus l'Aventin comme emplacement pour prendre les augures. Ce fut d'abord Remus qui obtint, dit-on, un augure : six vautours. Il venait de le signaler quand le double de vautours se présenta à Romulus. Chacun d'eux fut proclamé roi par son groupe. On discuta, on en vint aux mains : les colères dégénérèrent en luttes sanglantes. C'est alors que, dans la bagarre, Remus tomba frappé à mort. Romulus resté seul maître, la ville nouvelle prit le nom de son fondateur. »

Tite Live, *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.

« Rome était assez forte pour ne redouter aucune des cités voisines. Mais manquant de femmes, sa puissance se trouvait limitée à une seule génération. Alors Romulus envoya des ambassadeurs aux nations voisines pour leur proposer une alliance par des mariages [...]. Ces ambassades ne trouvèrent nulle part un accueil favorable. Romulus dissimula son dépit et organisa des jeux solennels. Il fait annoncer ce spectacle dans toute la région.

Les Sabins arrivèrent au grand complet en amenant avec eux leurs femmes et leurs enfants. Ils reçurent à Rome la plus large hospitalité et furent logés chez les habitants.

Les jeux commencent. Ils retiennent toute l'attention des spectateurs. C'est alors que les jeunes Romains s'emparent des jeunes filles rencontrées au passage. La panique fait cesser la fête. Les parents s'enfuient se récriant contre cette violation des droits de l'hospitalité.

»

Tite Live, *Histoire romaine*, Livre I, 1^{er} siècle avant J.-C.

« Rome était assez forte pour ne redouter aucune des cités voisines. Mais manquant de femmes, sa puissance se trouvait limitée à une seule génération. Alors Romulus envoya des ambassadeurs aux nations voisines pour leur proposer une alliance par des mariages [...]. Ces ambassades ne trouvèrent nulle part un accueil favorable. Romulus dissimula son dépit et organisa des jeux solennels. Il fit annoncer ce spectacle dans toute la région.

Les Sabins arrivèrent au grand complet en amenant avec eux leurs femmes et leurs enfants. Ils reçurent à Rome la plus large hospitalité et furent logés chez les habitants.

Les jeux commencent. Ils retiennent toute l'attention des spectateurs. C'est alors que les jeunes Romains s'emparent des jeunes filles rencontrées au passage. La panique fait cesser la fête. Les parents s'enfuient se récriant contre cette violation des droits de l'hospitalité.

»

Tite Live, *Histoire romaine*, Livre I, 1^{er} siècle avant J.-C.



David, *L'enlèvement des Sabines*, 1799
Musée du Louvre

0 500 m

Rome à l'époque des rois étrusques (VI^e siècle av. J.-C.)



① temple de Jupiter

② Grand Cirque

③ Forum

④ pont Sublicius

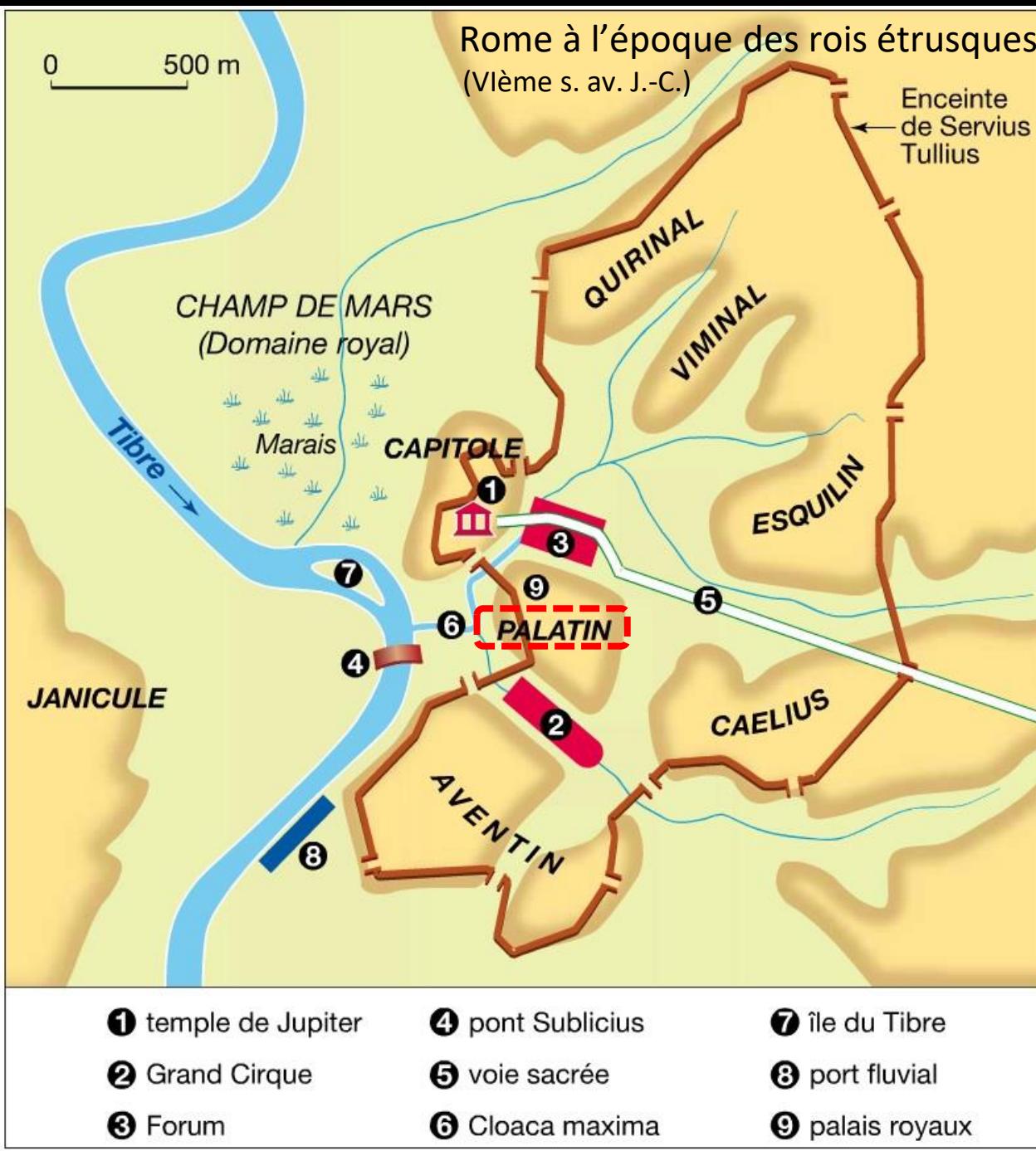
⑤ voie sacrée

⑥ Cloaca maxima

⑦ île du Tibre

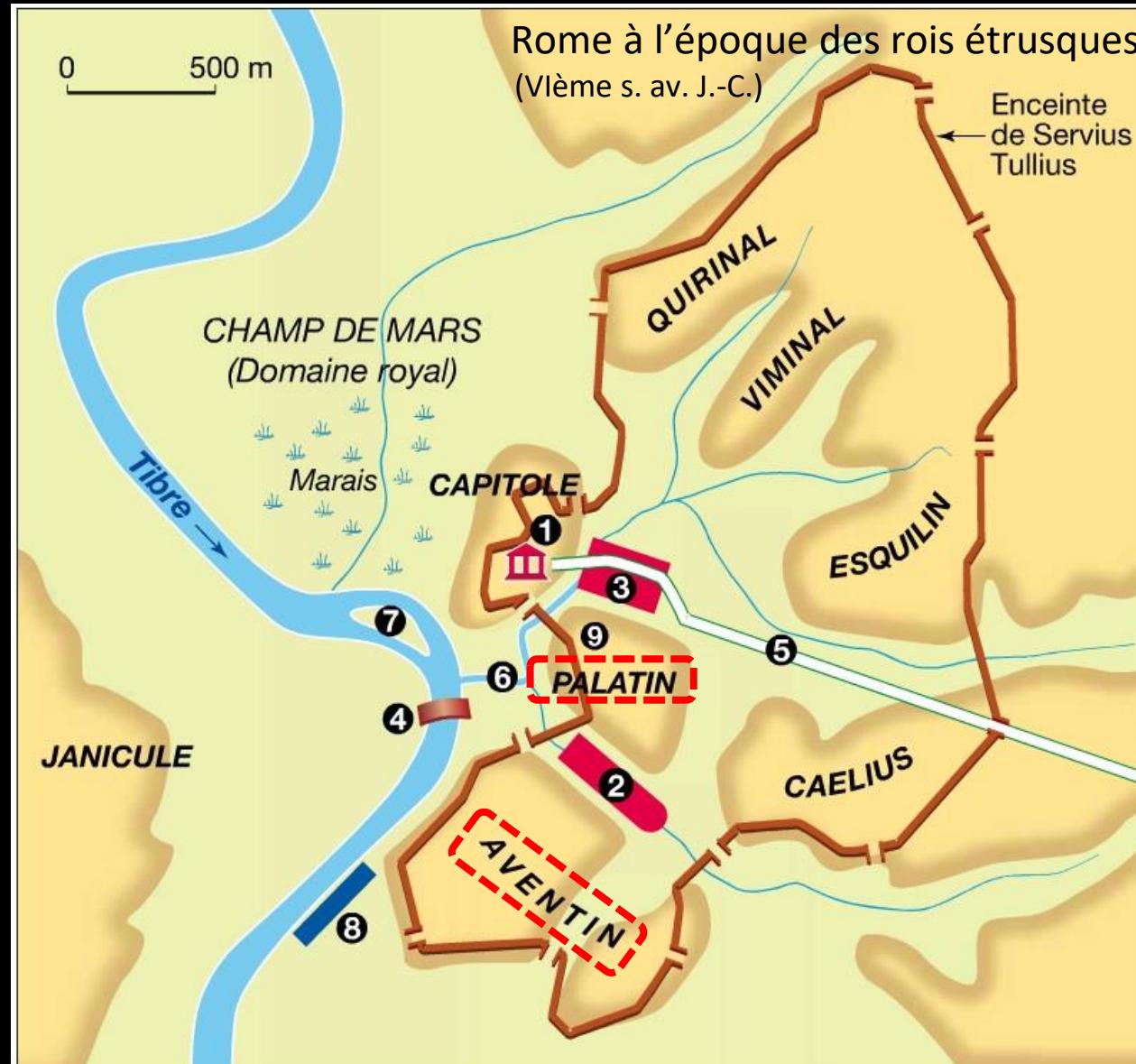
⑧ port fluvial

⑨ palais royaux



0 500 m

Rome à l'époque des rois étrusques (VI^e s. av. J.-C.)



① temple de Jupiter

② Grand Cirque

③ Forum

④ pont Sublicius

⑤ voie sacrée

⑥ Cloaca maxima

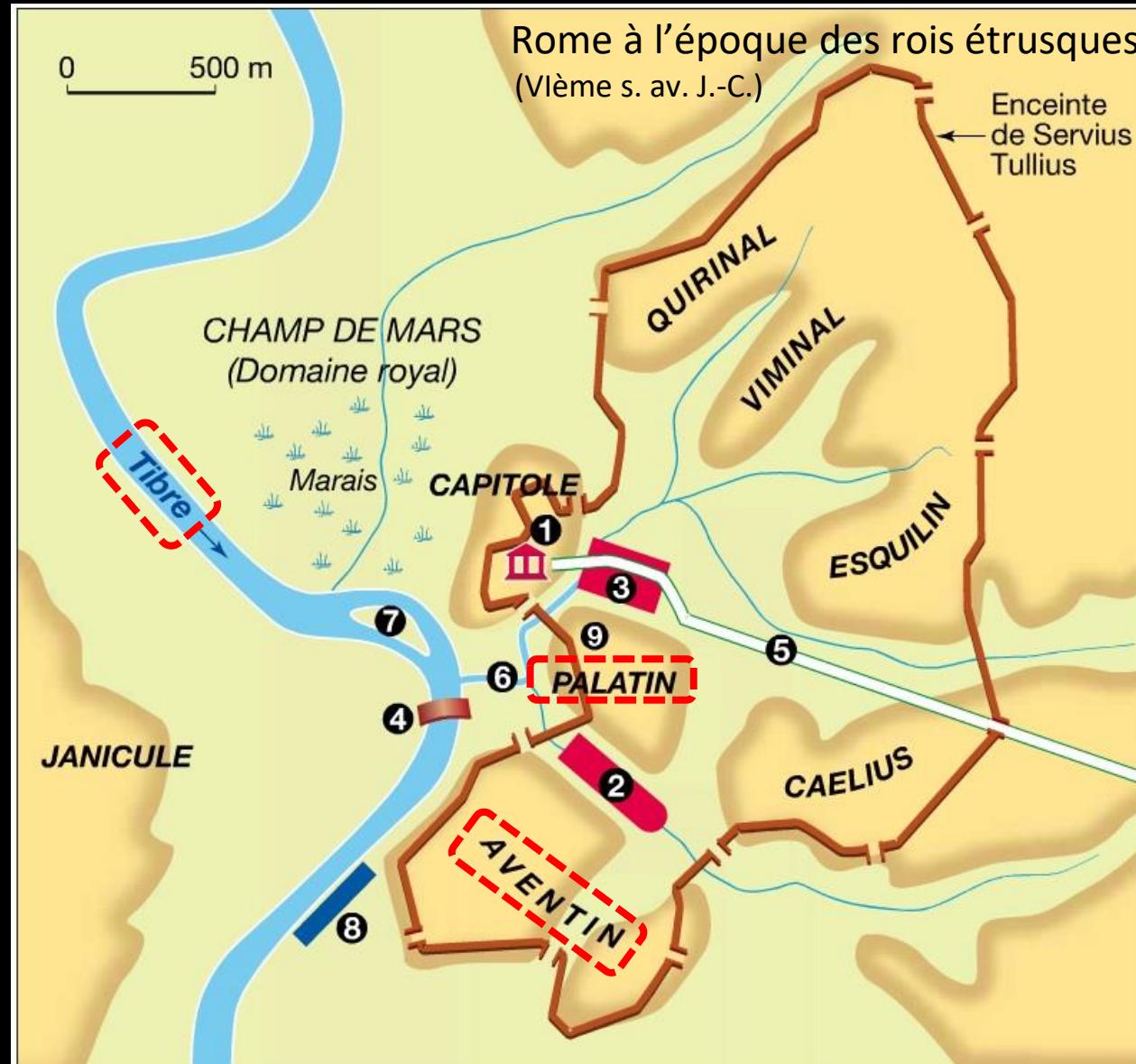
⑦ île du Tibre

⑧ port fluvial

⑨ palais royaux

0 500 m

Rome à l'époque des rois étrusques (VI^e s. av. J.-C.)



1 temple de Jupiter

2 Grand Cirque

3 Forum

4 pont Sublicius

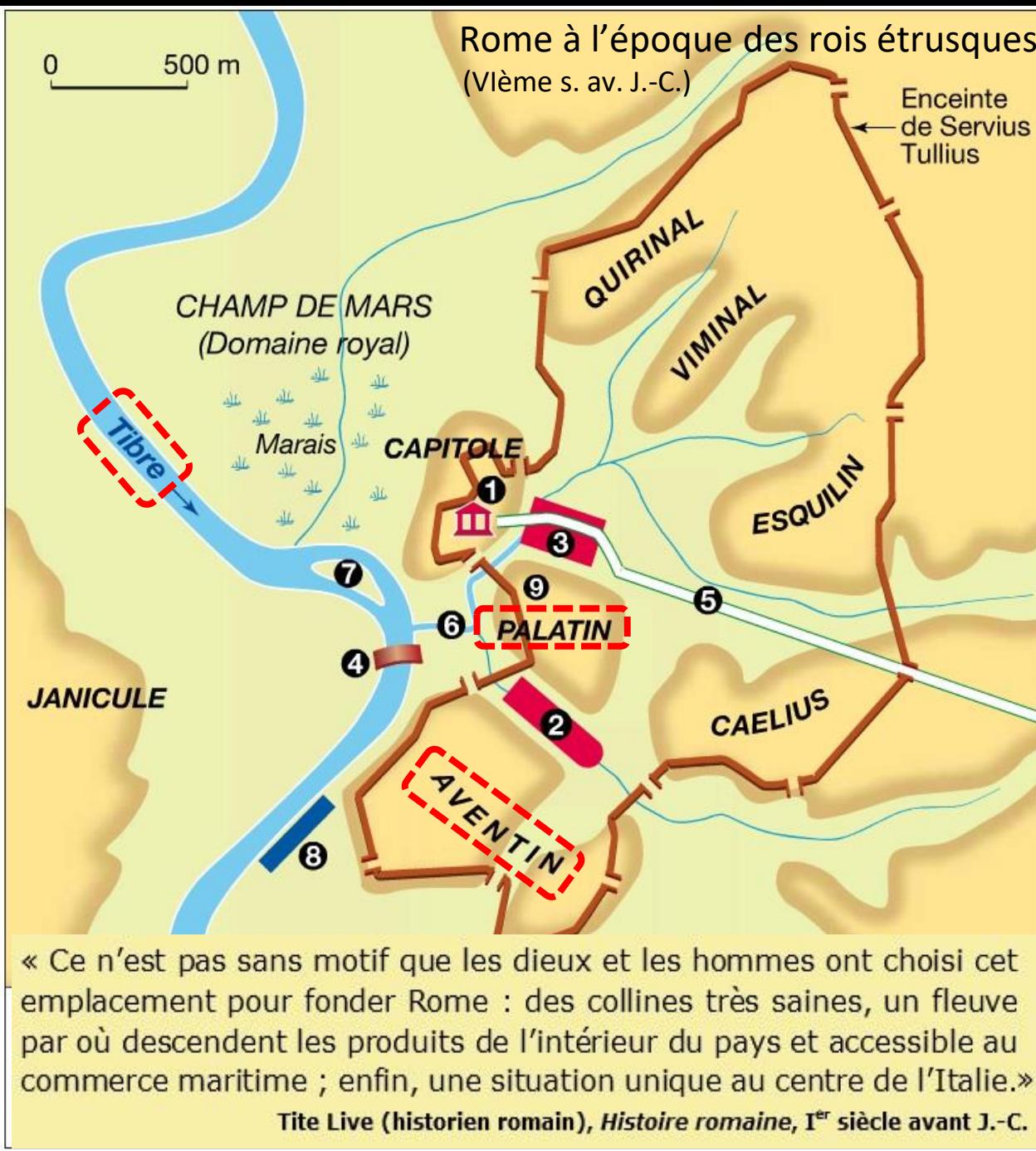
5 voie sacrée

6 Cloaca maxima

7 île du Tibre

8 port fluvial

9 palais royaux



I. Les mythes fondateurs.

1. De la guerre de Troie à Rome.

Les Romains inventent des **mythes** pour expliquer la fondation de leur capitale, Rome. Ces récits leur donnent une origine divine et rattachent leur histoire à la mythologie grecque. Romulus serait le fils de Mars et le descendant du héros troyen Énée, fils de Vénus.

Ces mythes sont d'abord transmis à l'oral. Puis, à partir de la fin de la République, ils sont mis par écrit par des poètes comme Virgile ou des historiens comme Tite-Live. D'après eux, Rome est fondée en 753 avant J.-C.

Un mythe : récit inventé par les hommes pour expliquer le monde qui les entoure.

I. Les mythes fondateurs.

2. Et dans la réalité ?

L'Italie vers 600 avant J.-C.



Zone contrôlée par :

- les Étrusques
- les Carthaginois
- les Grecs

SABINS peuple italiote
VÉNÈTES autre peuple

L'historien romain Tite-Live souligne la difficulté à écrire l'histoire de Rome.

Les faits qui ont précédé ou accompagné la fondation de Rome se présentent embellis par les fictions de la poésie¹, plutôt qu'appuyés sur le témoignage de l'histoire. On pardonne à l'antiquité cette intervention des dieux dans les choses humaines, qui imprime à la naissance des villes un caractère plus noble. S'il est permis à un peuple de rendre son

origine plus sacrée, en la rapportant aux dieux, certes c'est au peuple romain ; et quand il veut faire du dieu Mars le père du fondateur de Rome et le sien, sa gloire dans les armes est assez grande pour que l'univers l'accepte, comme il a accepté sa domination.

TITE-LIVE (59 av. J.-C.-17 ap. J.-C.),
Histoire romaine, préface.

1. Les légendes.

Rome à l'époque des premiers rois (VIIIe-VIe siècle av. J.-C.)



Rome à l'époque des premiers rois (VIIIe-VIe siècle av. J.-C.)



La reconstitution d'une cabane latine du Palatin.
Cette reconstitution a été réalisée à partir d'une trace de cabane du VIII^e siècle avant J.-C.

Le temple de Jupiter Capitolin

Revers d'une monnaie d'argent frappée par Marcus Volteius au Ier siècle av. J.-C., représentant la façade du temple de Jupiter Capitolin.

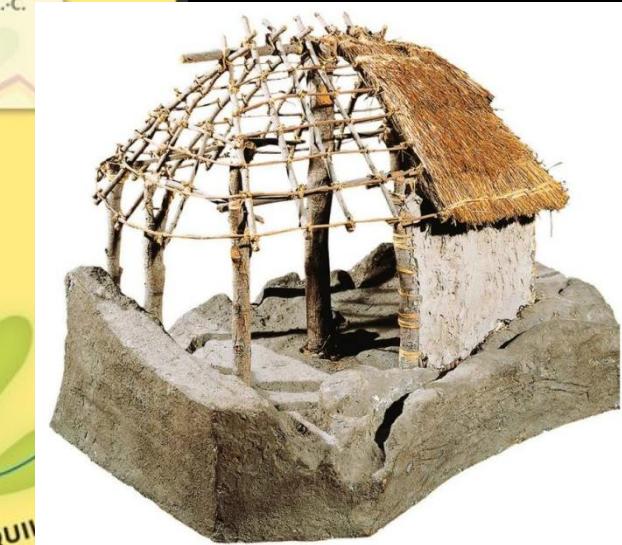
© BnF



B

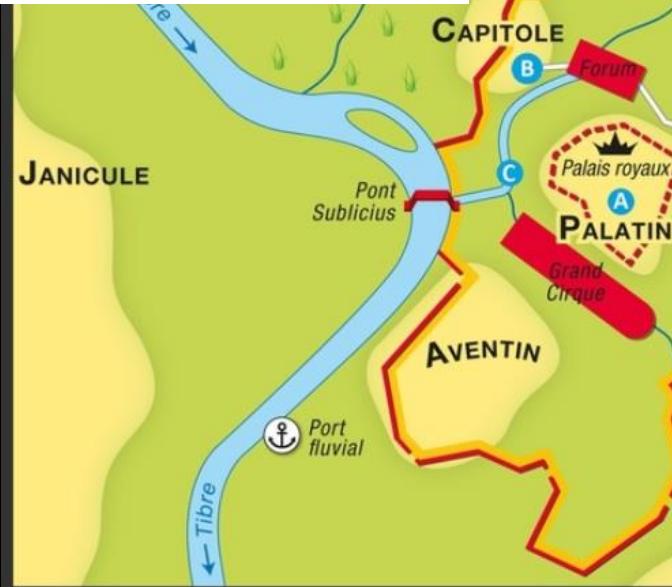
Templiers rois (VIIIe-VIe siècle av. J.-C.)

- Muraille de Romulus
- Muraille de Servius Tullius
- A Trace des cabanes du VIII^e siècle av. J.-C.
- B Le temple de Jupiter Capitolin
- C Cloaca Maxima (égouts)



La reconstitution d'une cabane latine du Palatin

Cette reconstitution a été réalisée à partir d'une trace de cabane du VIII^e siècle avant J.-C.



Le temple de Jupiter Capitolin

Revers d'une monnaie d'argent frappée par Marcus Volteius au Ier siècle av. J.-C., représentant la façade du temple de Jupiter Capitolin.

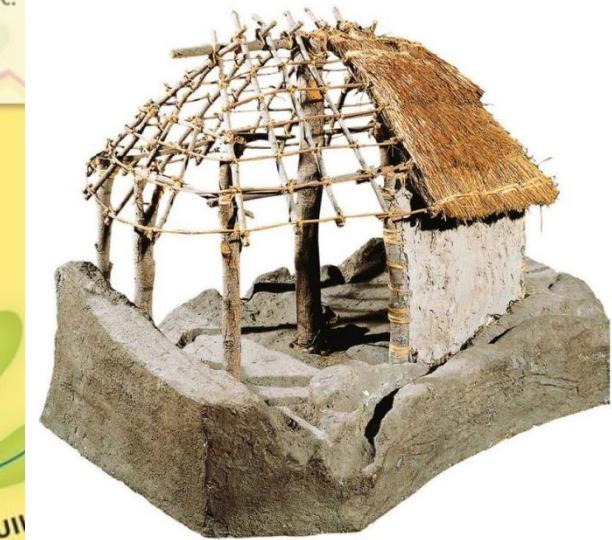
© BnF



B

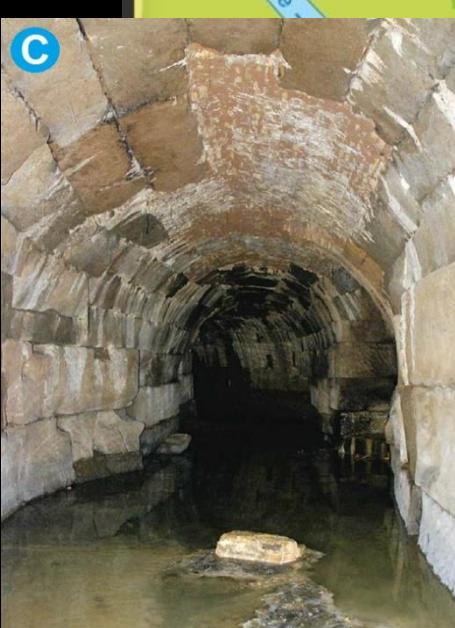
premiers rois (VIIIe-VIe siècle av. J.-C.)

- Muraille de Romulus
- Muraille de Servius Tullius
- A Trace des cabanes du VIII^e siècle av. J.-C.
- B Le temple de Jupiter Capitolin
- C Cloaca Maxima (égouts)



La reconstitution d'une cabane latine du Palatin

Cette reconstitution a été réalisée à partir d'une trace de cabane du VIII^e siècle avant J.-C.



C

I. Les mythes fondateurs.

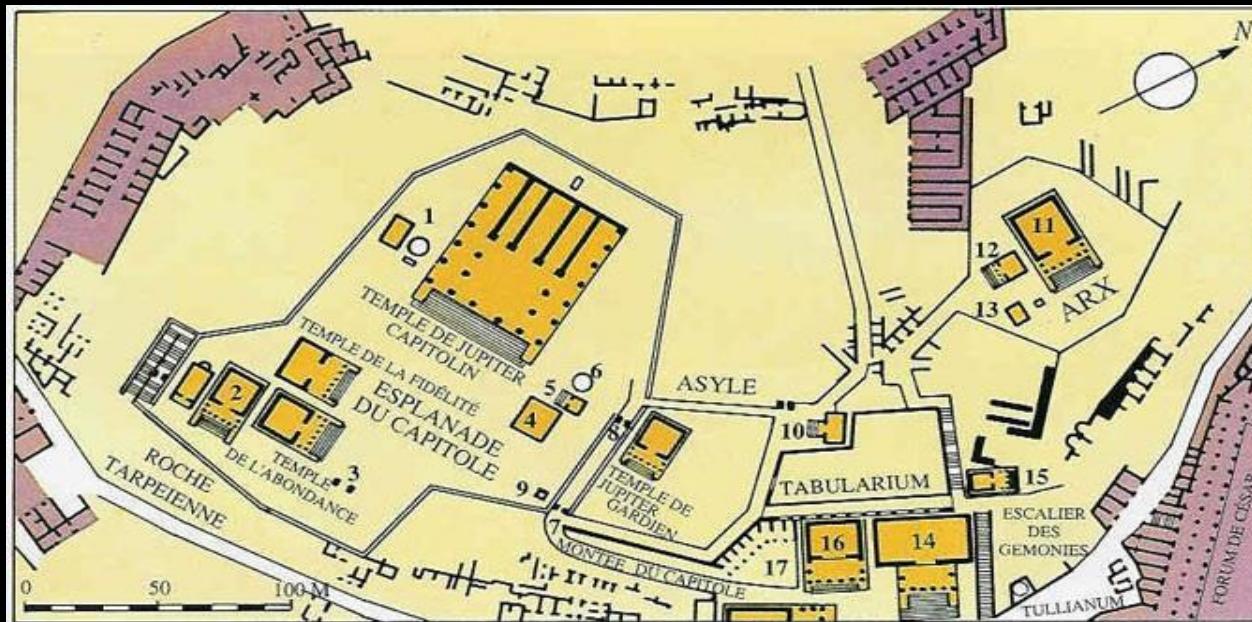
2. Et dans la réalité ?

L'archéologie confirme qu'il existe des villages de bergers chasseurs sur les collines de Rome au VIII^e siècle avant J.-C. Plus tard, vers le VI^e siècle avant J.-C., ces villages se regroupent et une muraille est construite.

À l'origine, Rome est une monarchie. Les premiers rois sont des Latins et des Sabins. Ensuite, des rois étrusques s'installent à Rome. Ils construisent des temples, un grand égout et un cirque.

II. Mythologie urbaine ou organisation politique ?

1. Le Forum de Rome



- 1: Cabane de Romulus, Curie Calabria.
- 2: Temple de Jupiter Tonnant et statue de la Louve.
- 3: Arc de Calpurnius.
- 4: Temple des chars sacrés.
- 5: Temple de Jupiter Férétrius.
- 6: Temple de Mars Vengeur.
- 7: Porte Stercoraria.
- 8: Arc des Scipions.
- 9: Colonne de Jupiter Africus.
- 10: Temple de Vejovis et Arc de Néron.
- 11: Temple de Junon Moneta.
- 12: Temple de l'Honneur et de la Vertu.
- 13: Obélisque et Auguraculum.
- 14: Temple de la Concorde.
- 15: Petit temple de la Concorde.
- 16: Temple de Vespasien.
- 17: Portique des 12 Dieux

Voici le sort réservé aux traîtres : on les précipitait du haut de la roche Tarpeienne, devant le temple de Jupiter.

Ce promontoire portait le nom de Tarpeia, la fille du chef de la citadelle à l'époque de Romulus. Les Sabins assiégeant la colline, la cupide Tarpeia promit à un ennemi, rencontré près de la fontaine, d'ouvrir la porte du fort à condition que chaque soldat lui offrît son bracelet d'or. Le marché conclu, le premier guerrier lui jeta le sien si fort que Tarpeia tomba, assommée. Les autres l'ensevelirent peu à peu sous l'amas de leurs bracelets, et la malheureuse périt étouffée. Là où elle mourut, le rocher perpetua le nom de la traîtresse.

Cette tragédie est à l'origine du proverbe que l'on cite à ceux qui sont aveuglés par une gloire trop soudaine : "Prends garde, la roche Tarpeienne est près du Capitole!"

Une autre expression s'attache à l'Histoire de la colline: L'escalier des Gémomies, qui reliait la citadelle au Forum, longeait la prison du Tullianum. Les jours d'exécution, on traînait avec des crocs la dépouille ensanglantée des condamnées jusqu'en bas des marches, avant de la jeter au Tibre. On comprendra, dès lors, que "vouer quelqu'un aux Gémomies" n'est pas lui souhaiter un avenir des plus roses!

Entre l'Arx et la place du Capitole, s'étendait depuis les temps légendaires un bosquet appelé l'Asylum. Romulus y accueillait tous les proscrits de la région, afin de peupler sa ville; le droit d'asile dérive de ce lieu-dit. En 78 av. J-C, le Tabularium, destiné à abriter les archives de l'Etat, vint en occuper l'emplacement, offrant, sur le Forum, une façade imposante et palatiale.



Les vestiges du Forum aujourd'hui

- (1) Place publique. (2) Voie sacrée. (3) Salles de réunion, tribunaux et boutiques. (3a) Basilique Aemilia;
(3b) Basilique Julia. (4) Curie (Sénat) et place des Comices. (5) Temple dédié à Jules César. (6) Temple de Castor et Pollux. (7) Temple de Saturne. (8) Temple de la Concorde. (9) Temple de Vesta.

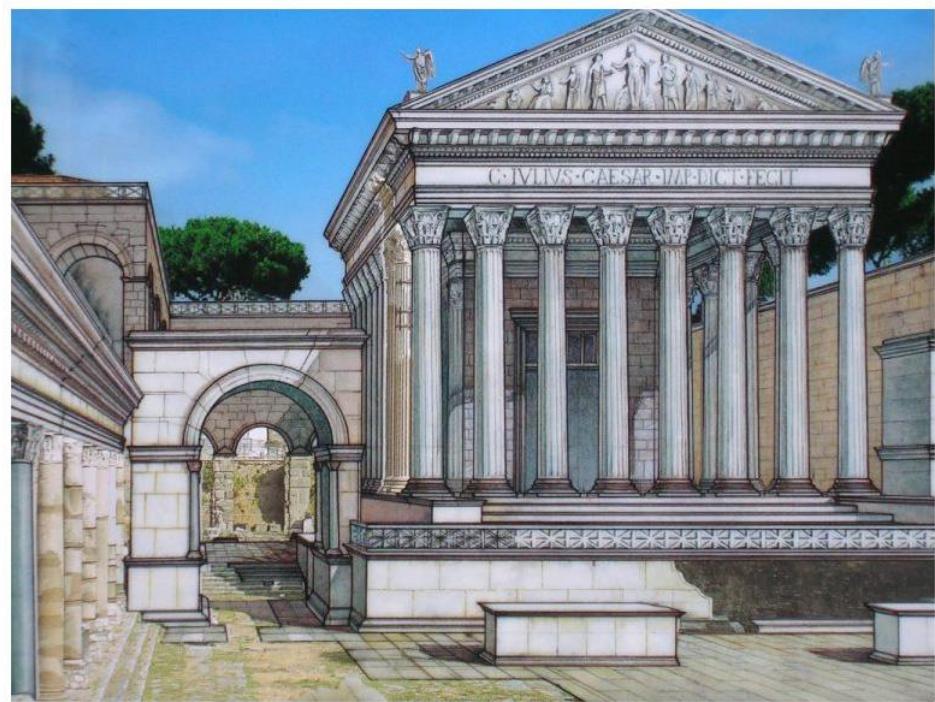


Place du Forum





Forum de César



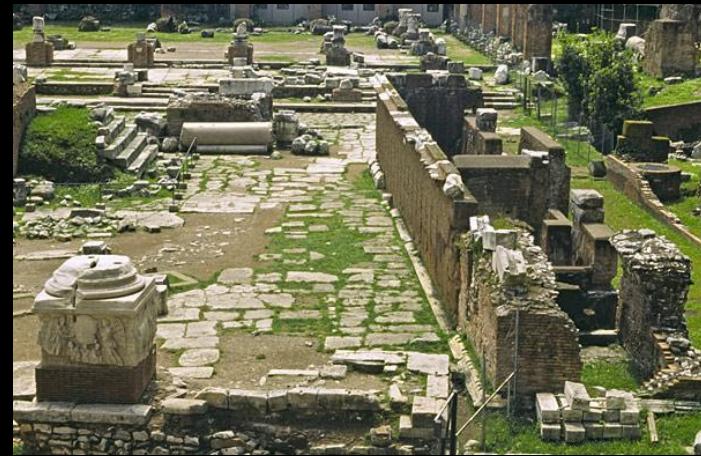


La Curie et les Rostres





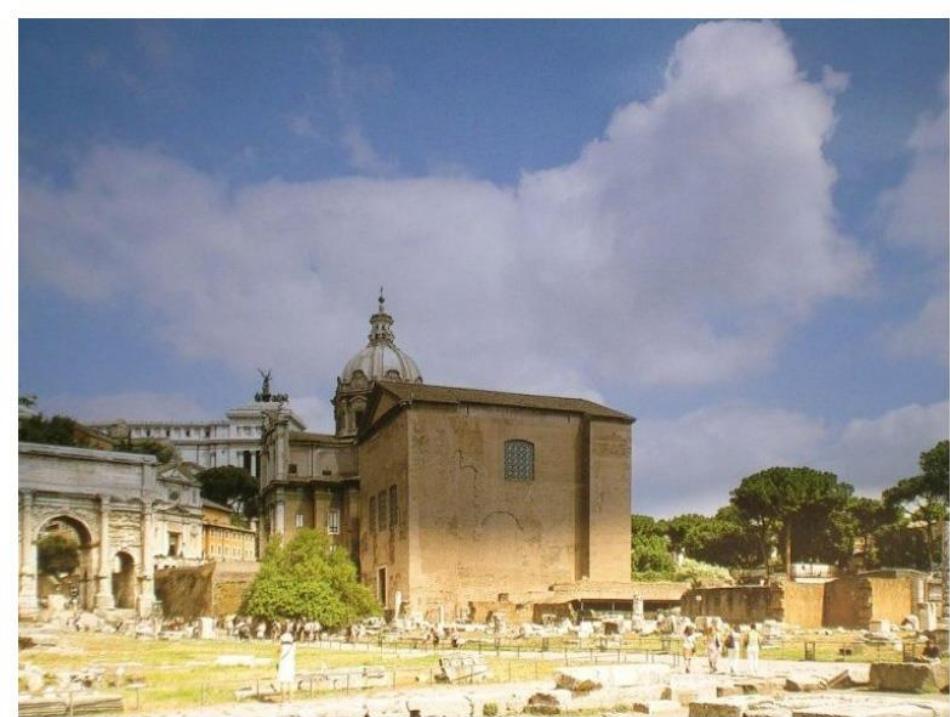
La Curie et les Rostres



Fonction politique

⇒ Gouvernement de
Rome





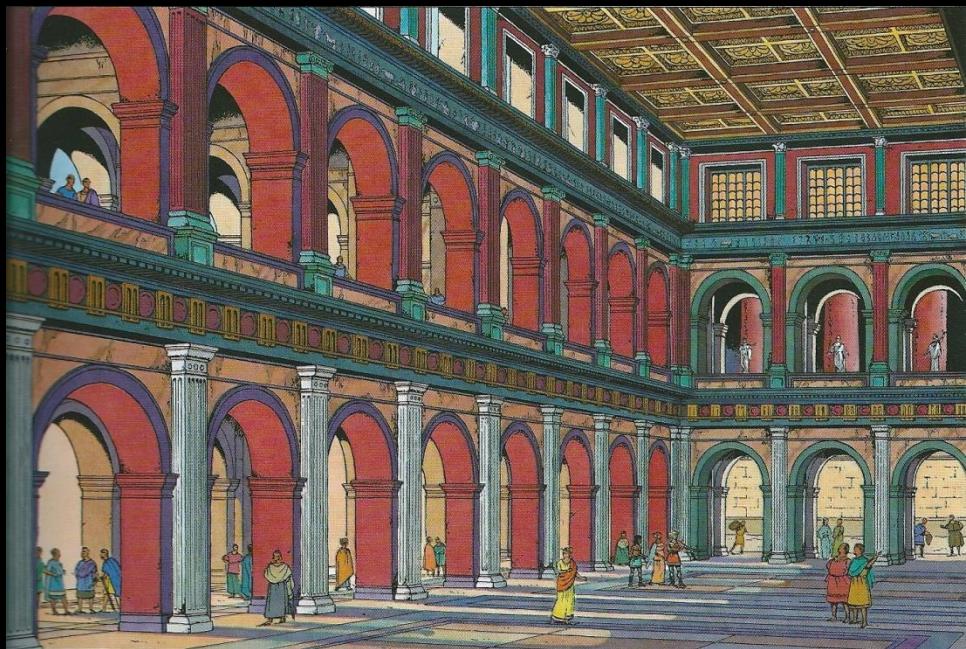
Basilique Aemilia

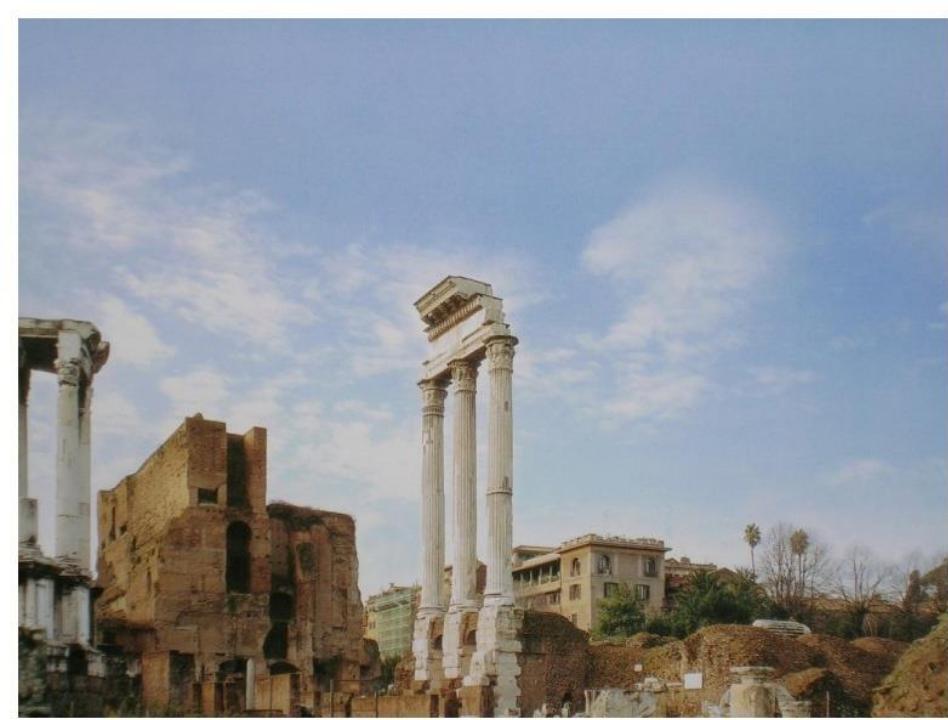




Basilique Julia

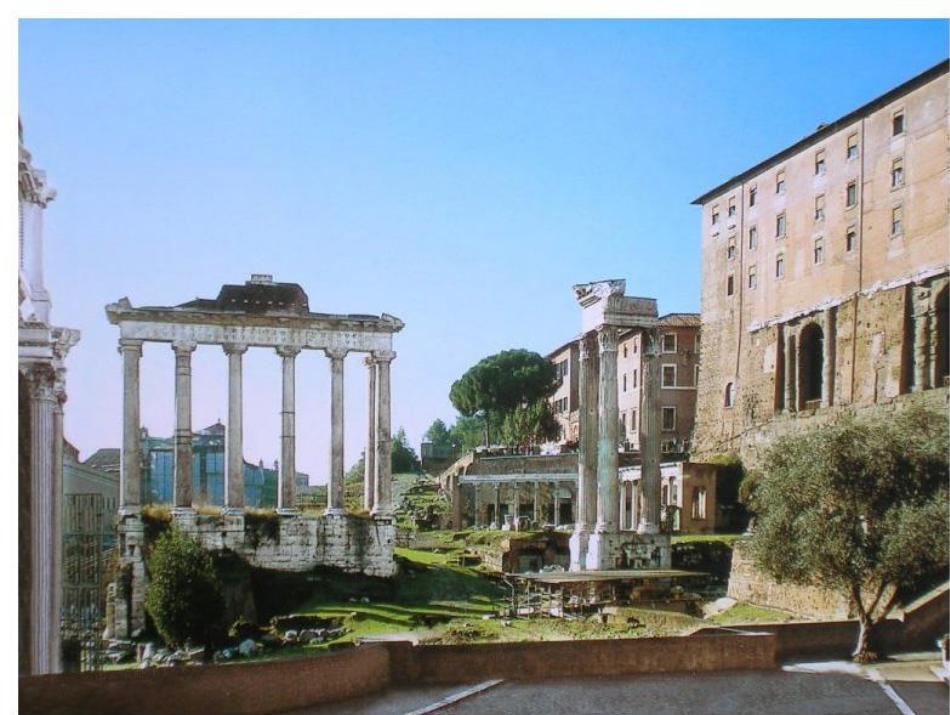
Fonction commerciale et
judiciaire
⇒ Marchés et tribunaux





Temple de Vesta





Temple de la Concorde

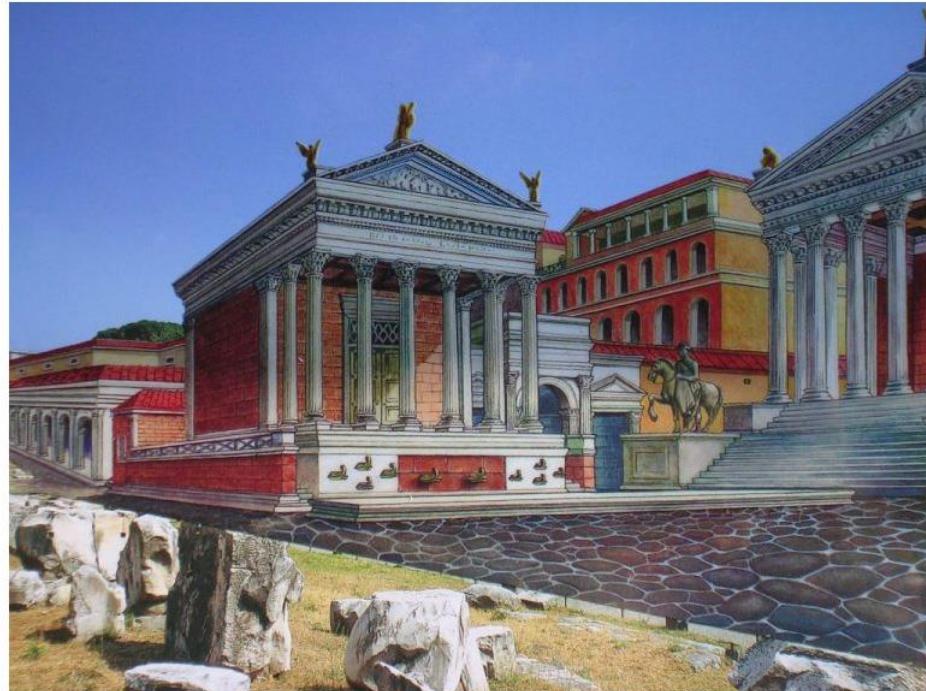


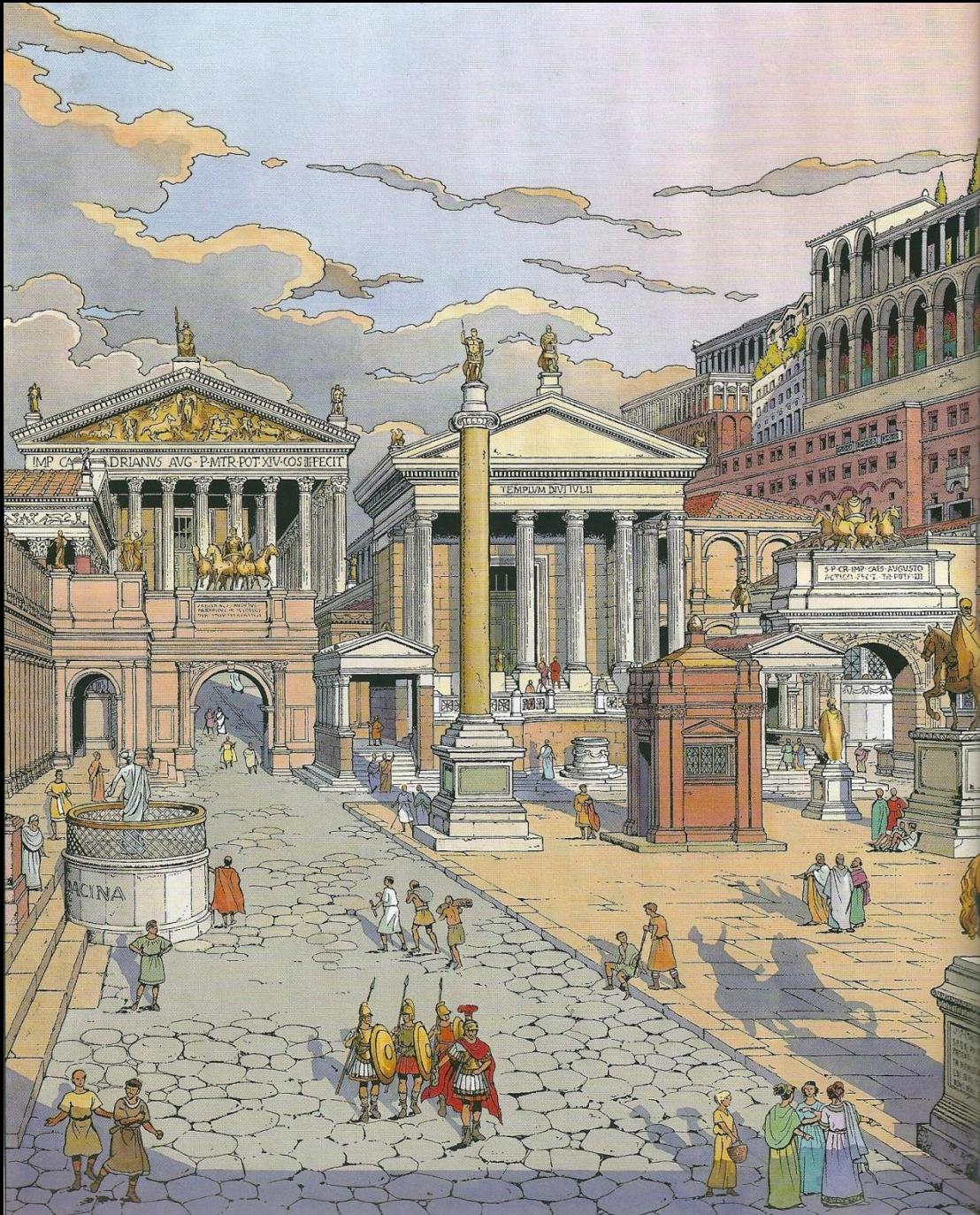


Temples de César et des Dioscures

Fonction religieuse

⇒ temples, lieux de cultes

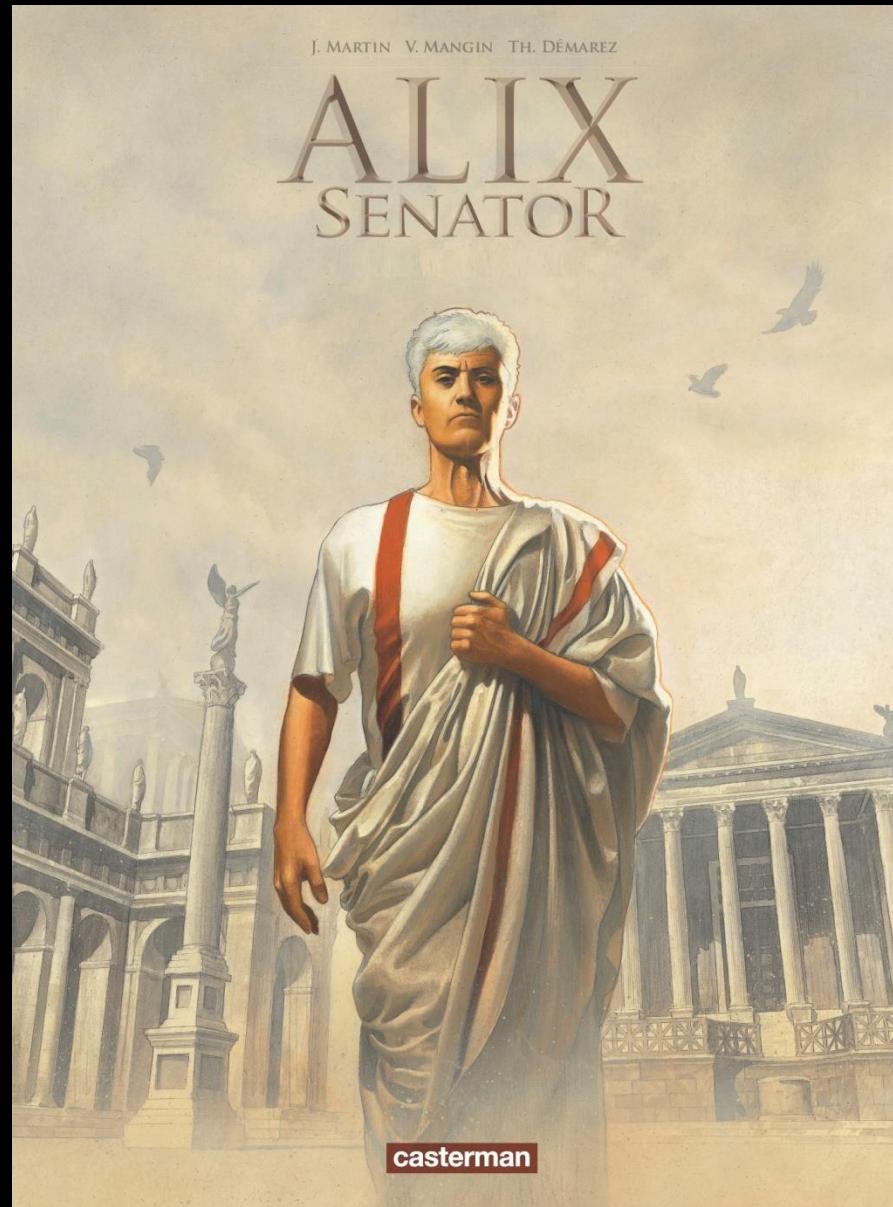




Le forum est le cœur de Rome

II. Mythologie urbaine ou organisation politique ?

2. L'organisation de la République romaine.



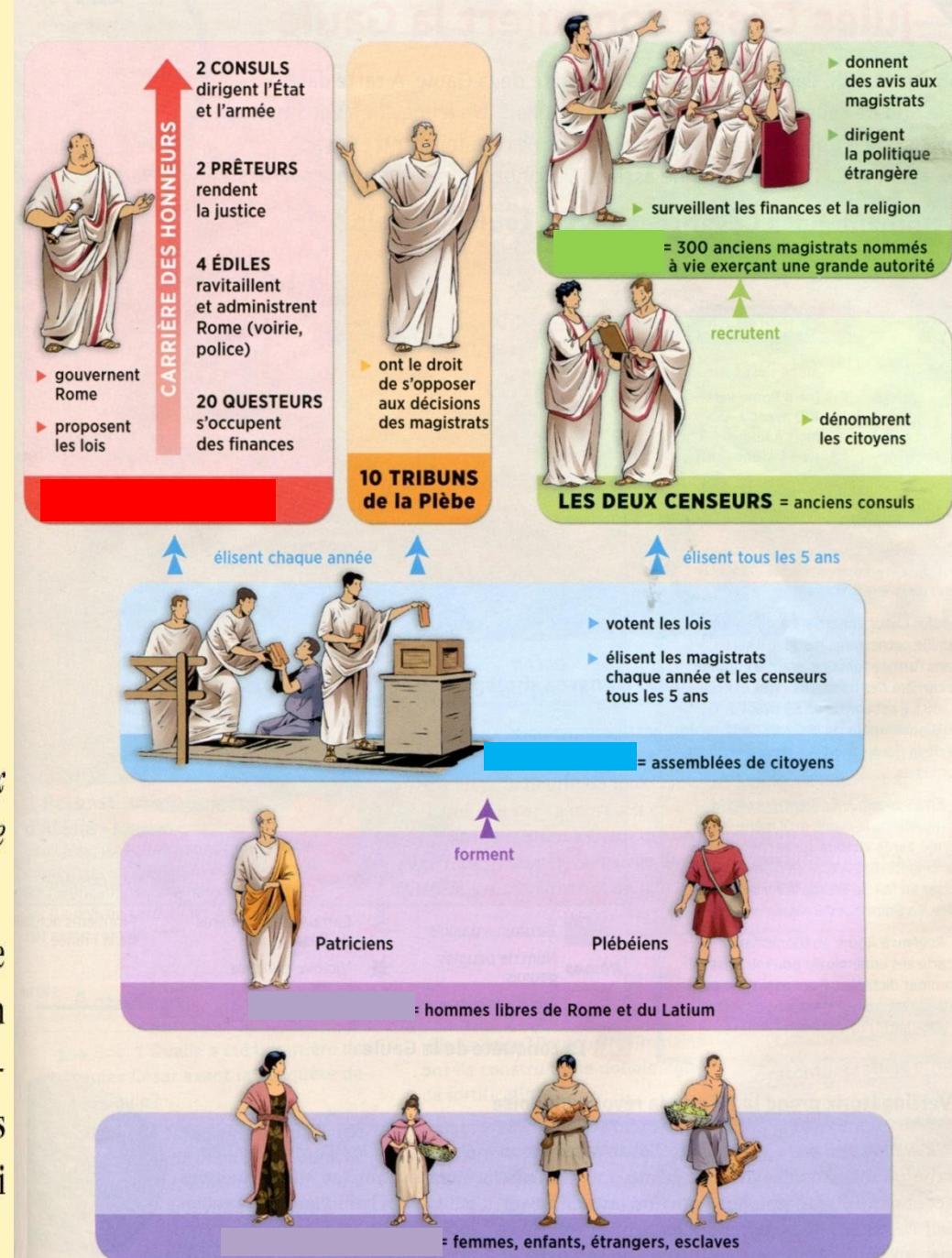
« Les consuls quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres magistrats, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du Sénat et du peuple. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les consuls convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les plébéiens se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



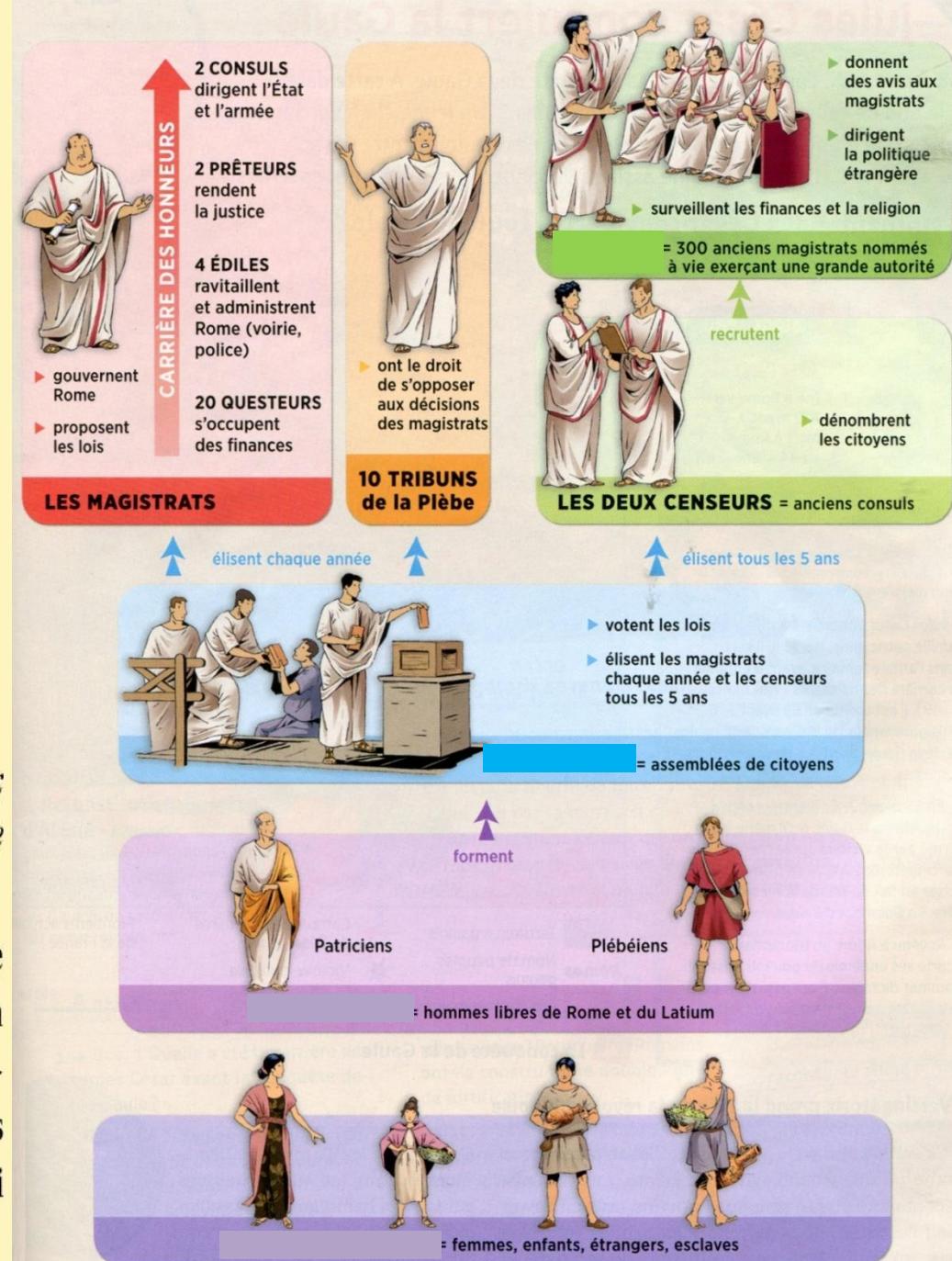
« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du Sénat et du peuple. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les consuls convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les plébéiens se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



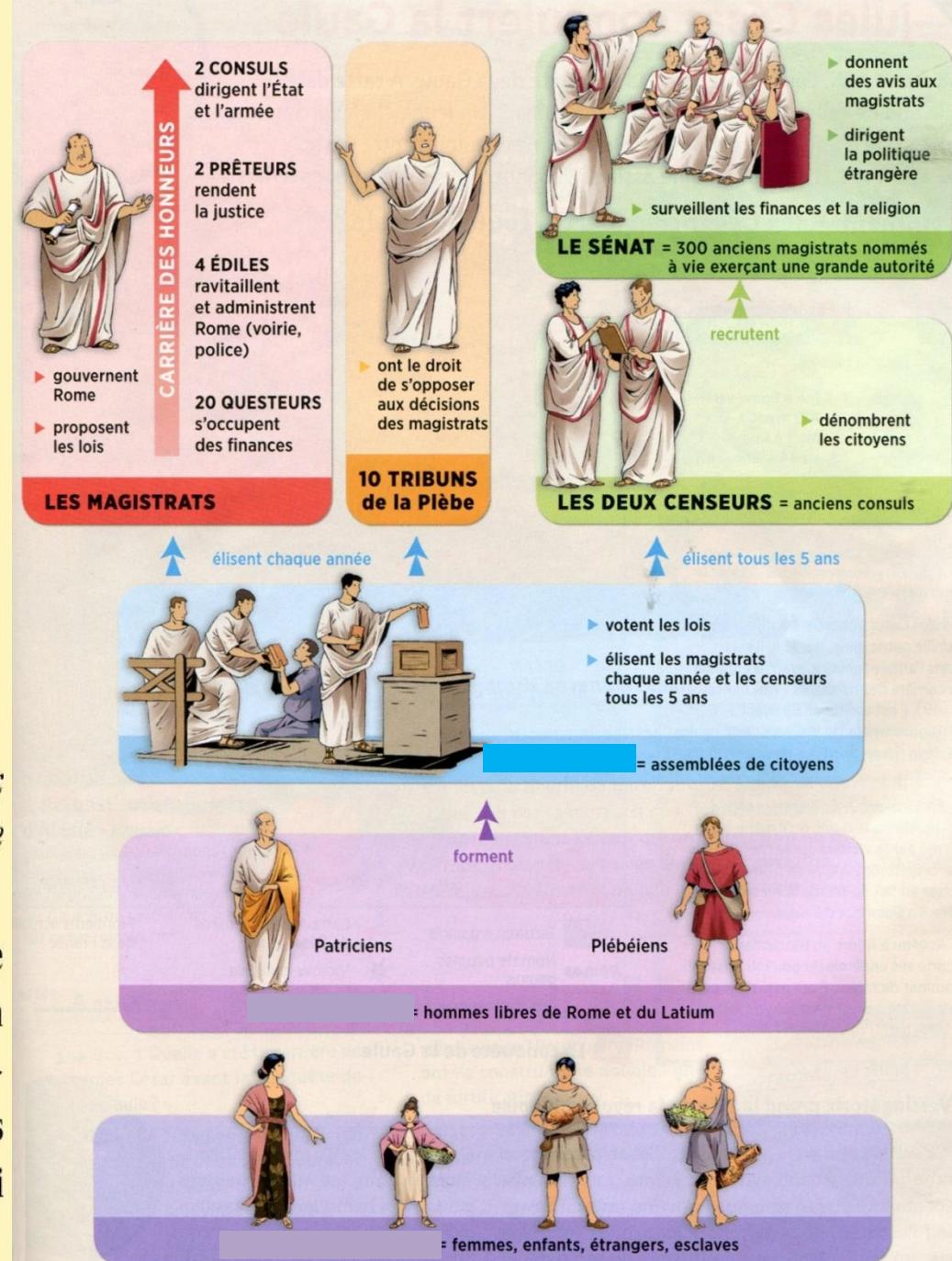
« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du peuple. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les *consuls* convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les *plébéiens* se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



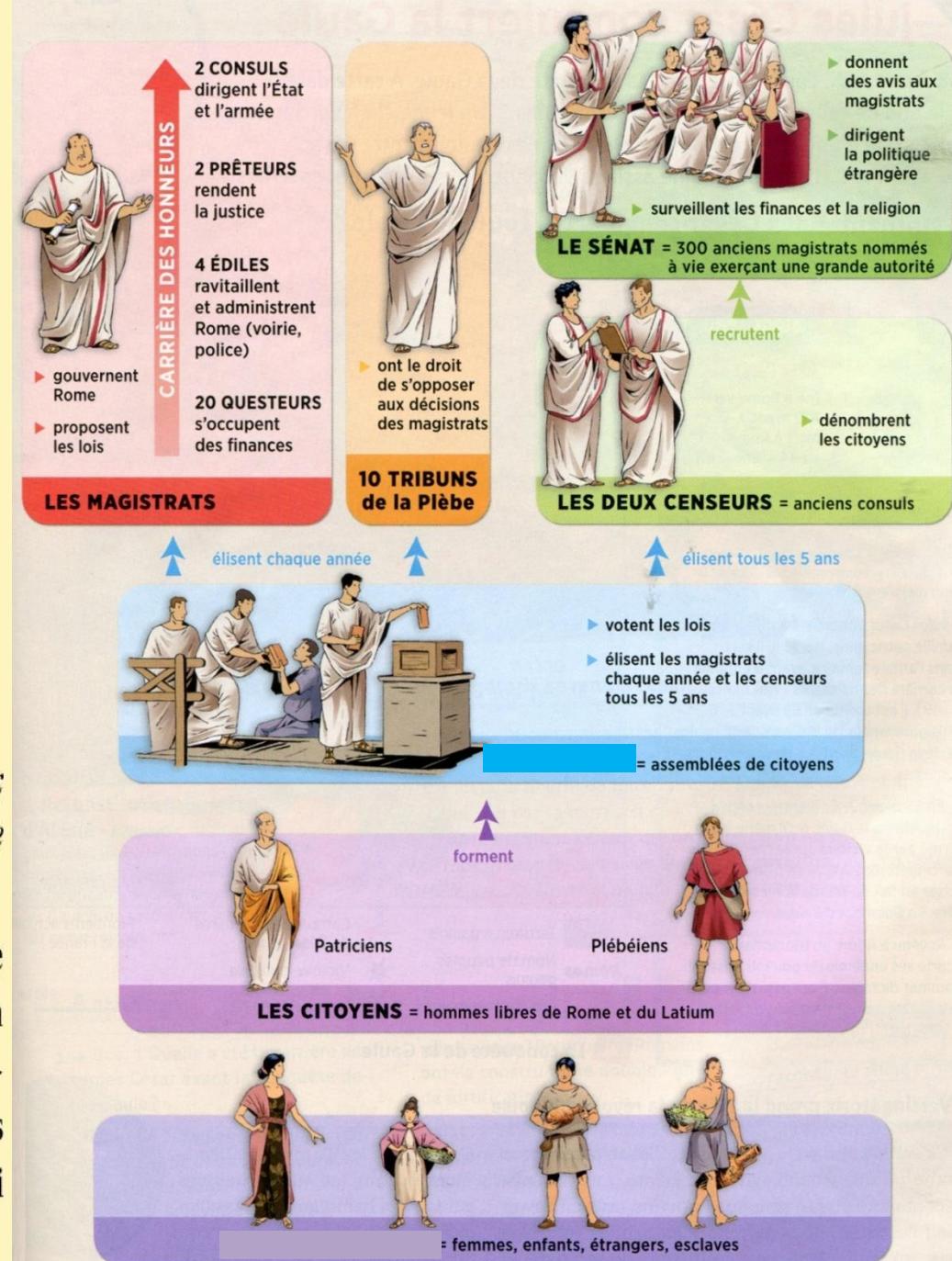
« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du **peuple**. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les *consuls* convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les *plébéiens* se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



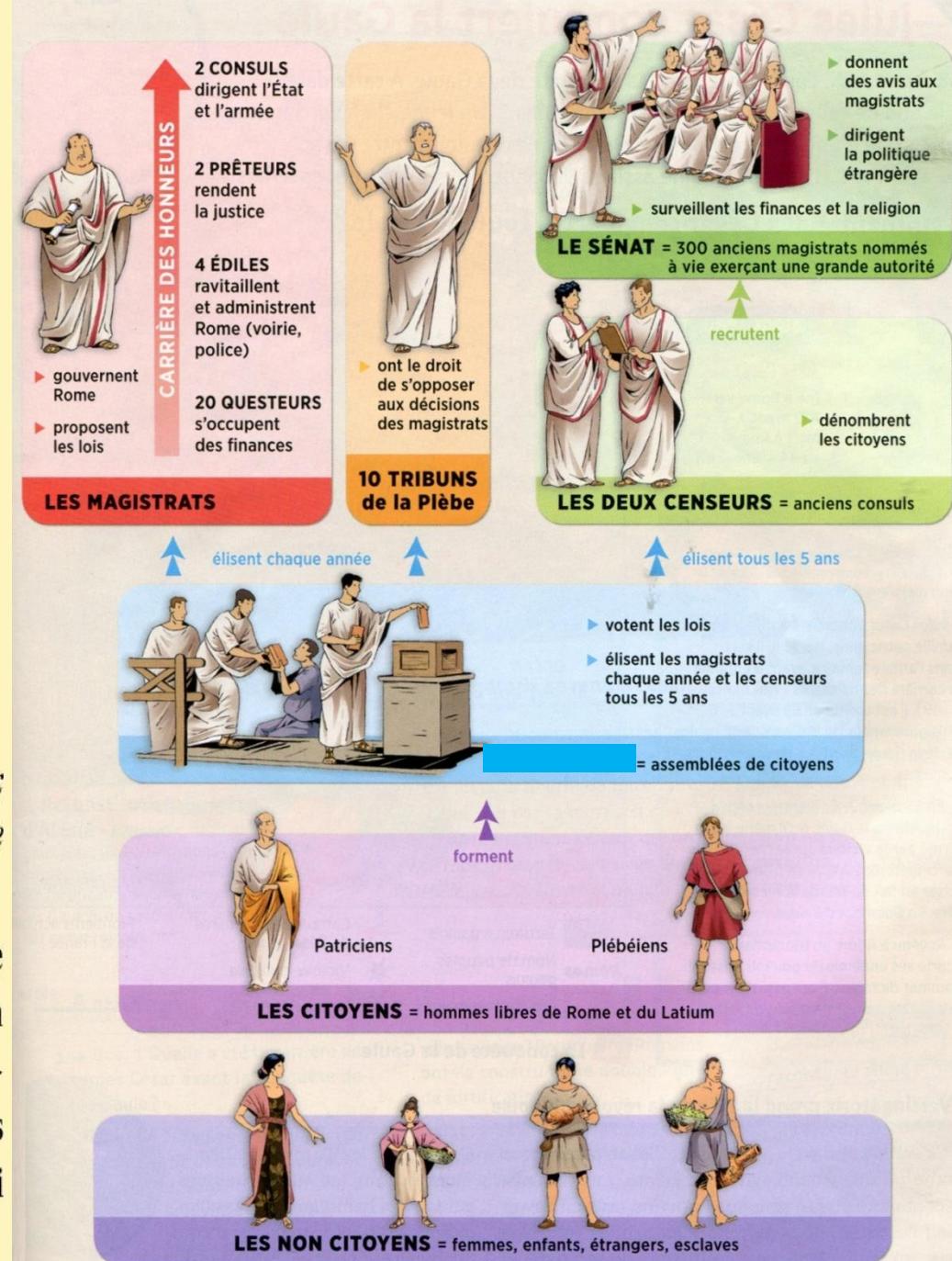
« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du **peuple**. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les *consuls* convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les *plébéiens* se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



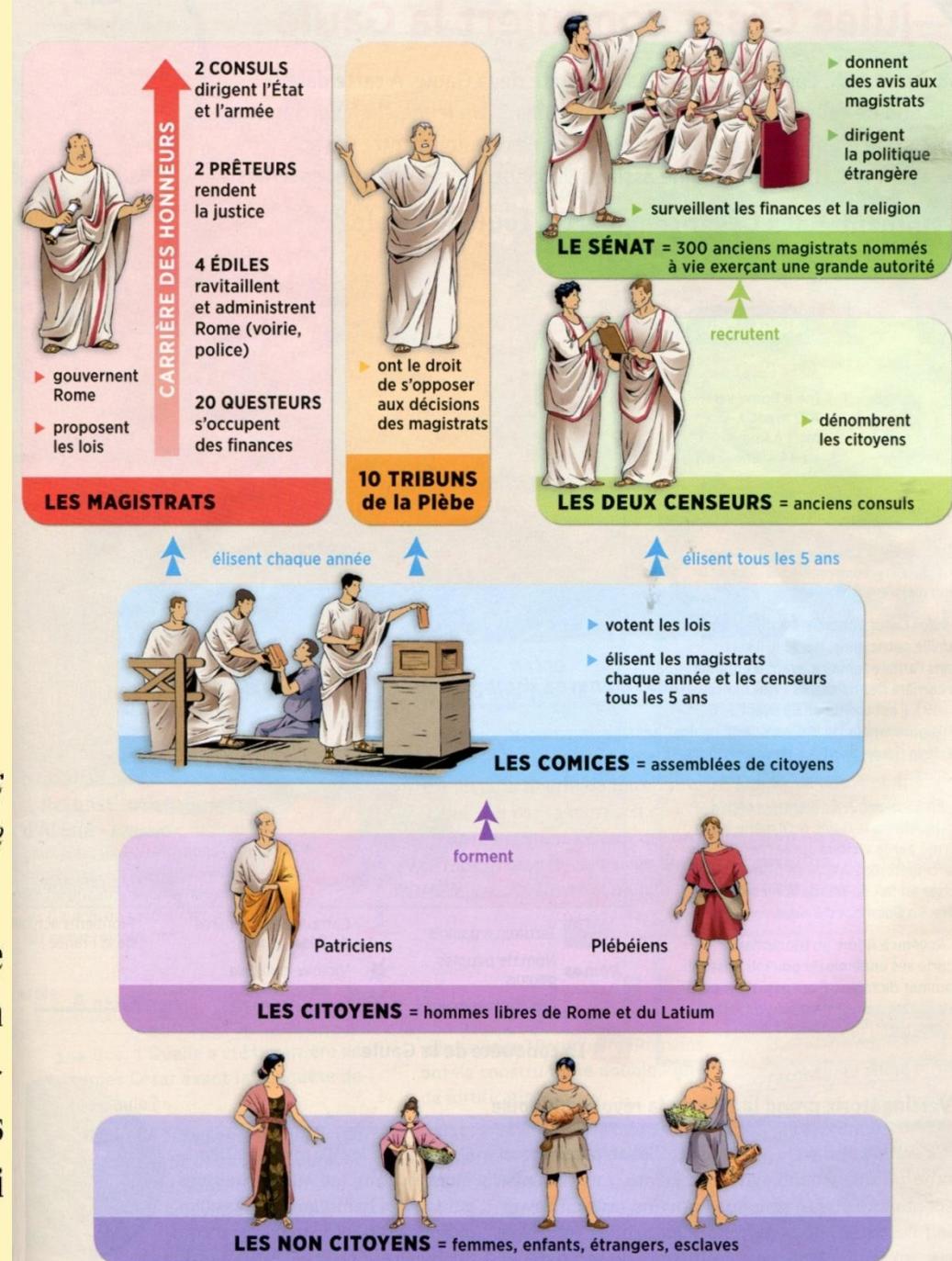
« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du **peuple**. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les **assemblées des citoyens**, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les *consuls* convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les *plébéiens* se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



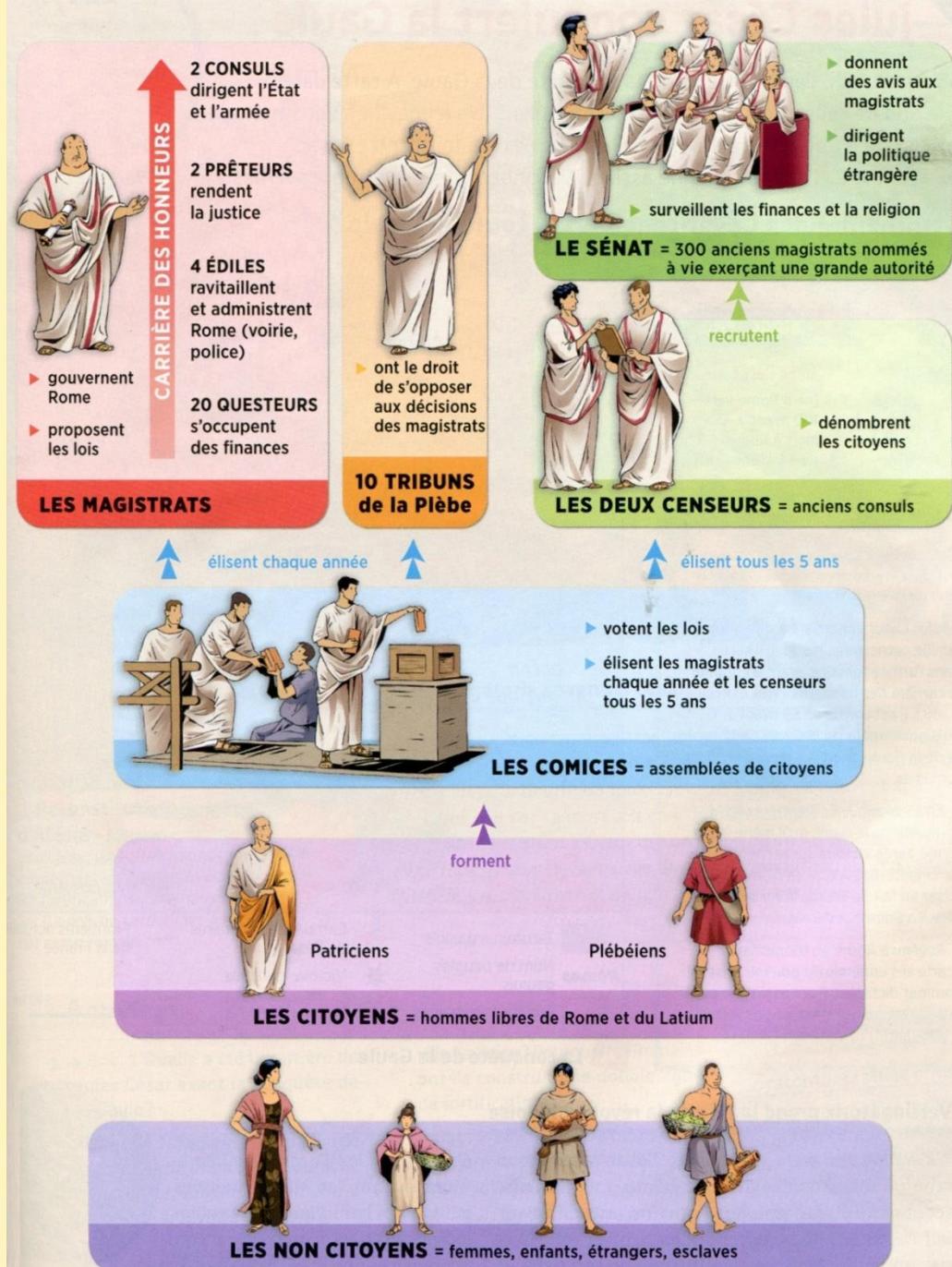
« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du **peuple**. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les **assemblées des citoyens**, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les **consuls** convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les **plébéiens** se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du **peuple**. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les **assemblées des citoyens**, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les **consuls** convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les **plébéiens** se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



« Les **consuls** quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres **magistrats**, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du **Sénat** et du **peuple**. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux qui réunissent les **assemblées des citoyens**, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les **consuls** convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les **plébéiens** se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.



« Les consuls quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres magistrats, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du Sénat et du peuple. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux

qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les consuls convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les plébéiens se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.

Le votant reçoit le bulletin où il inscrit son choix.

Il dépose le bulletin dans une urne.



Un pont de bois sert d'isoloir.

(Denier de 112 avant J.-C. BNF, Paris.)

Le vote est devenu secret au II^e siècle avant J.-C. Il avait lieu sur le Forum ou au Champ de Mars. Pour voter, on passait un à un sur un petit pont qui jouait le rôle d'isoloir et à l'extrémité duquel se trouvait l'urne.

« Les consuls quand ils se trouvent à Rome, avant d'emmener les troupes en campagne, dirigent les affaires publiques. Tous les autres magistrats, à l'exception des tribuns leur sont subordonnés et exécutent leurs ordres. Pour les opérations militaires, ils ont un pouvoir presque illimité. Les consuls ont cependant besoin du Sénat et du peuple. C'est aux consuls qu'il appartient de soumettre au Sénat les questions importantes et d'appliquer ses décisions. Ce sont eux

qui réunissent les assemblées des citoyens, qui leur proposent les lois à voter à la majorité et qui les appliquent [...]. »

Polybe (historien grec), *Histoires*, Livre VI, 11-14, II^e siècle avant J.-C.

En 494 avant J.-C., les consuls convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les plébéiens se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.

Le votant reçoit le bulletin où il inscrit son choix.

Il dépose le bulletin dans une urne.



Un pont de bois sert d'isoloir.

(Denier de 112 avant J.-C. BNF, Paris.)

Le vote est devenu secret au II^e siècle avant J.-C. Il avait lieu sur le Forum ou au Champ de Mars. Pour voter, on passait un à un sur un petit pont qui jouait le rôle d'isoloir et à l'extrémité duquel se trouvait l'urne.

Le pouvoir appartient au peuple qui donne son avis par le vote:
C'est la République

II. Mythologie urbaine ou organisation politique ?

2. L'organisation de la République romaine.

En 509 avant J.-C., une révolte expulse le dernier roi. Rome devient une **république**. Le pouvoir appartient aux **citoyens** qui élisent des **magistrats** pour les représenter. En réalité, seuls les plus riches accèdent aux magistratures les plus importantes : c'est une **oligarchie**.

Durant la République, la petite cité de Rome devient la capitale d'un empire de plus en plus grand. Lorsque Jules César, vainqueur de la guerre des Gaules, se fait nommer dictateur à vie en 44 avant J.-C., un groupe de sénateurs l'assassine, craignant le retour de la royauté.

En 27 avant J.-C., lorsque Auguste met fin à la République, l'Empire romain s'étend sur toute la Méditerranée. Les Romains utilisent leurs mythes pour justifier leurs conquêtes : ils sont fils de Mars, le dieu de la guerre, et Jupiter leur a promis un immense empire.

III. Raconter les conquêtes pour mieux asservir. 1. L'organisation de l'armée romaine.





Un légionnaire romain sous la République

(Statuette en bronze, II^e siècle avant J.-C.
Musée de la civilisation romaine, Rome.)



Un légionnaire romain sous la République

1. Lance

(Statuette en bronze, II^e siècle avant J.-C.
Musée de la civilisation romaine, Rome.)



Un légionnaire romain sous la République

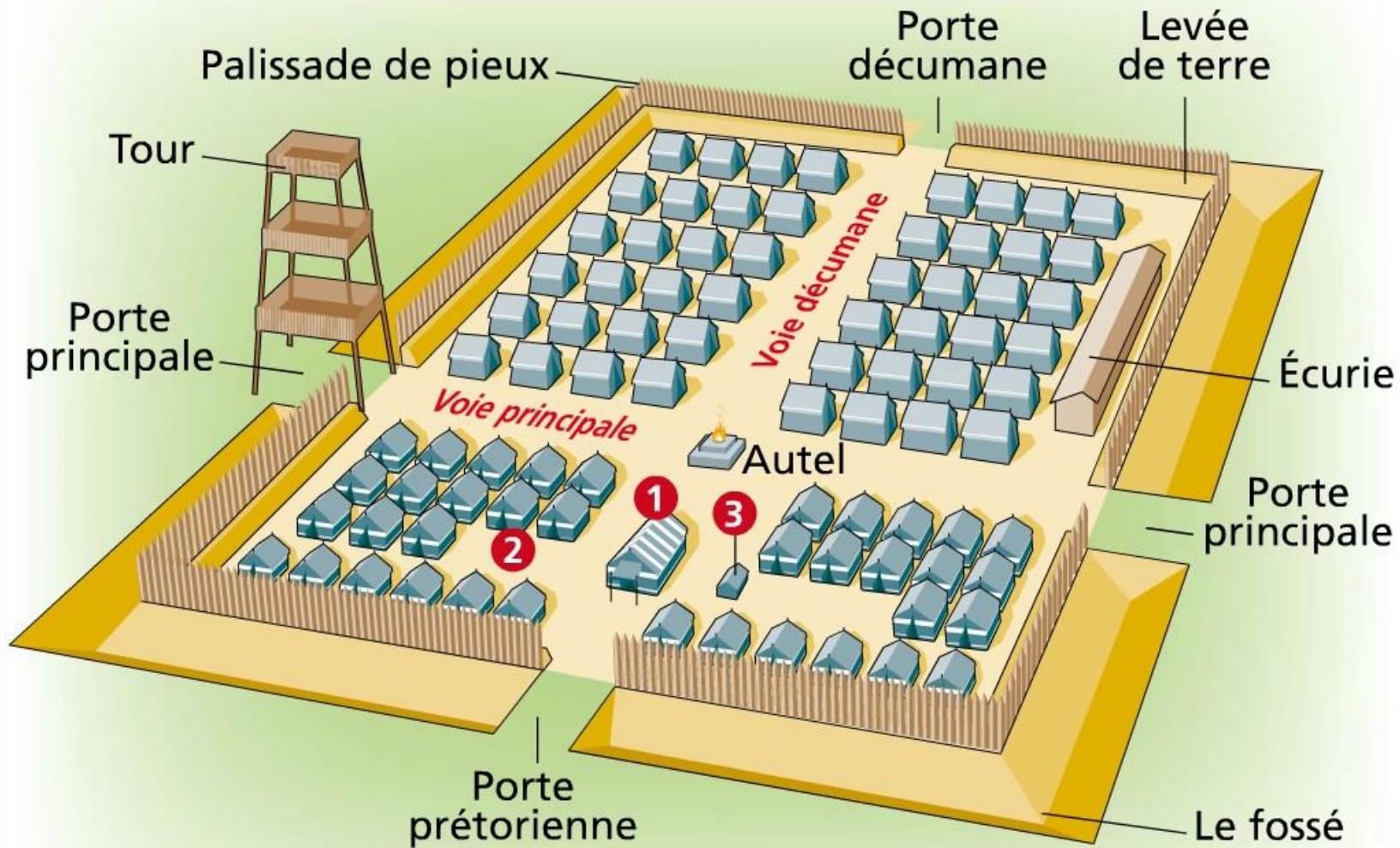
1. Lance
2. Bouclier en fer

(Statuette en bronze, II^e siècle avant J.-C.
Musée de la civilisation romaine, Rome.)



Un légionnaire romain sous la République

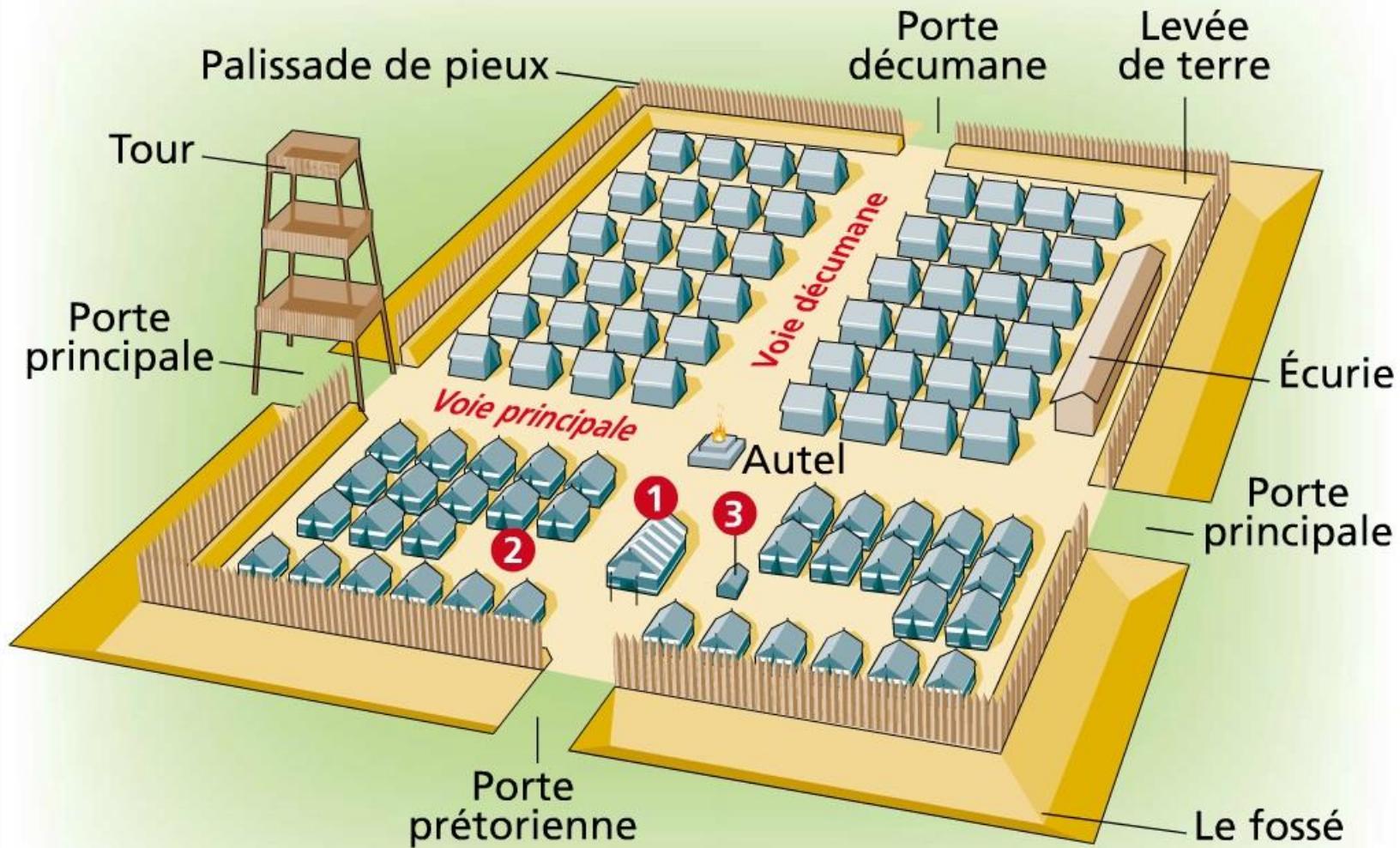
1. Lance
2. Bouclier en fer
3. Glaive



- 1 Tente du consul 2 Forum (avec tribunal et boutiques) 3 Caisse des légions

En campagne, les légionnaires construisent chaque soir un camp fortifié pour se mettre à l'abri.

Il est toujours construit sur le même modèle, ce qui permet au légionnaire de se repérer facilement dans le camp.



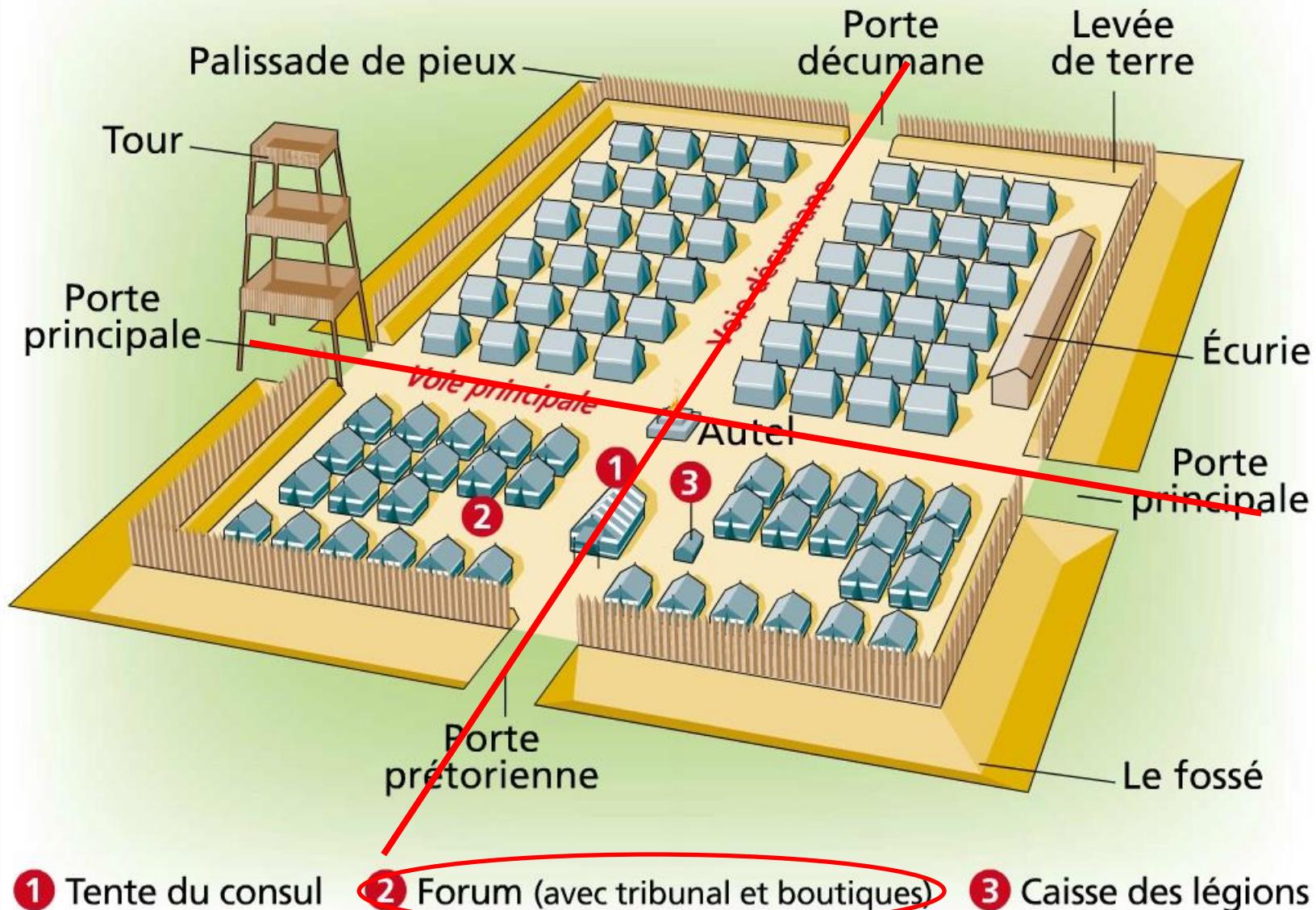
1 Tente du consul

2 Forum (avec tribunal et boutiques)

3 Caisse des légions

En campagne, les légionnaires construisent chaque soir un camp fortifié pour se mettre à l'abri.

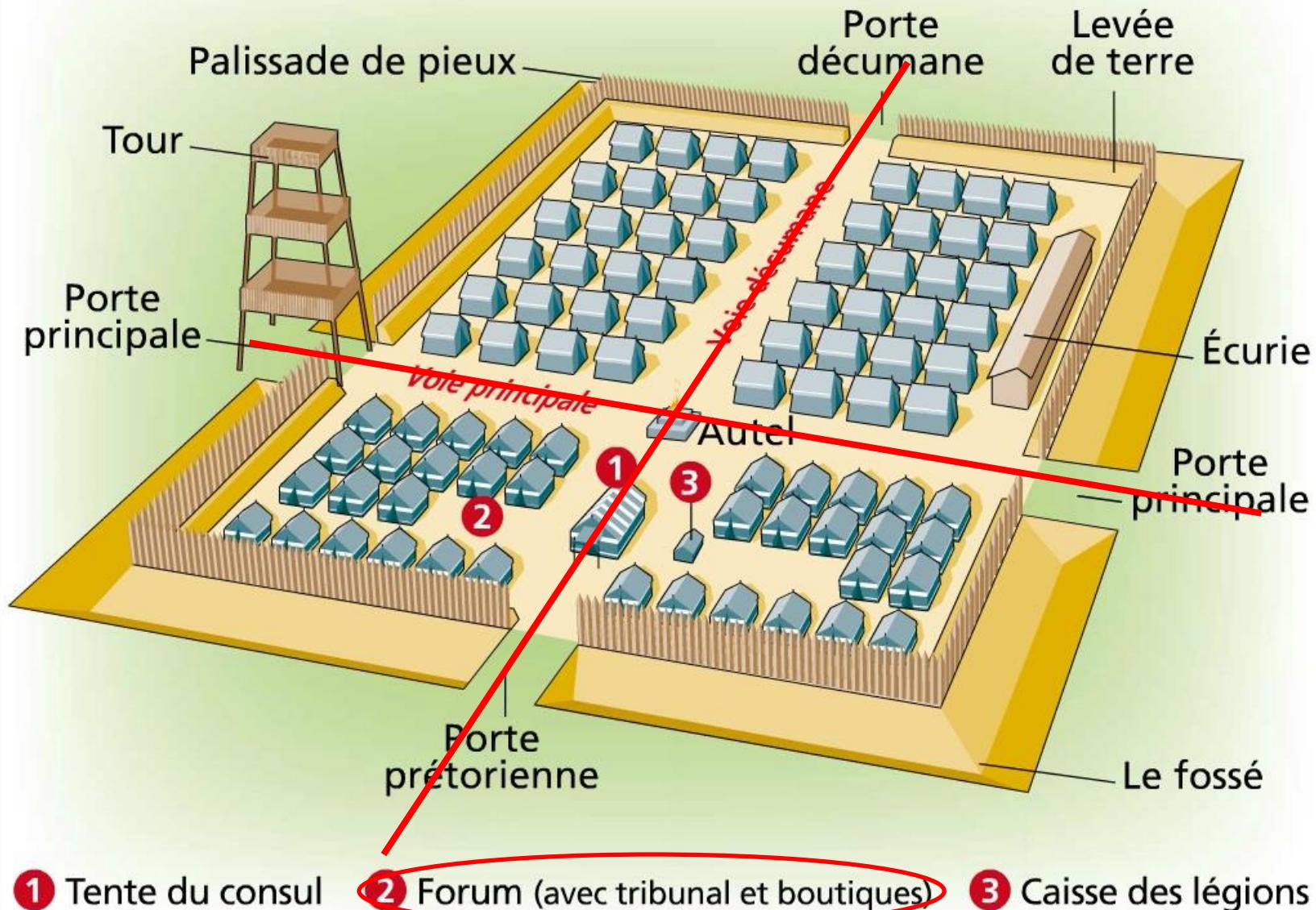
Il est toujours construit sur le même modèle, ce qui permet au légionnaire de se repérer facilement dans le camp.



En campagne, les légionnaires construisent chaque soir un camp fortifié pour se mettre à l'abri.

Il est toujours construit sur le même modèle, ce qui permet au légionnaire de se repérer facilement dans le camp.

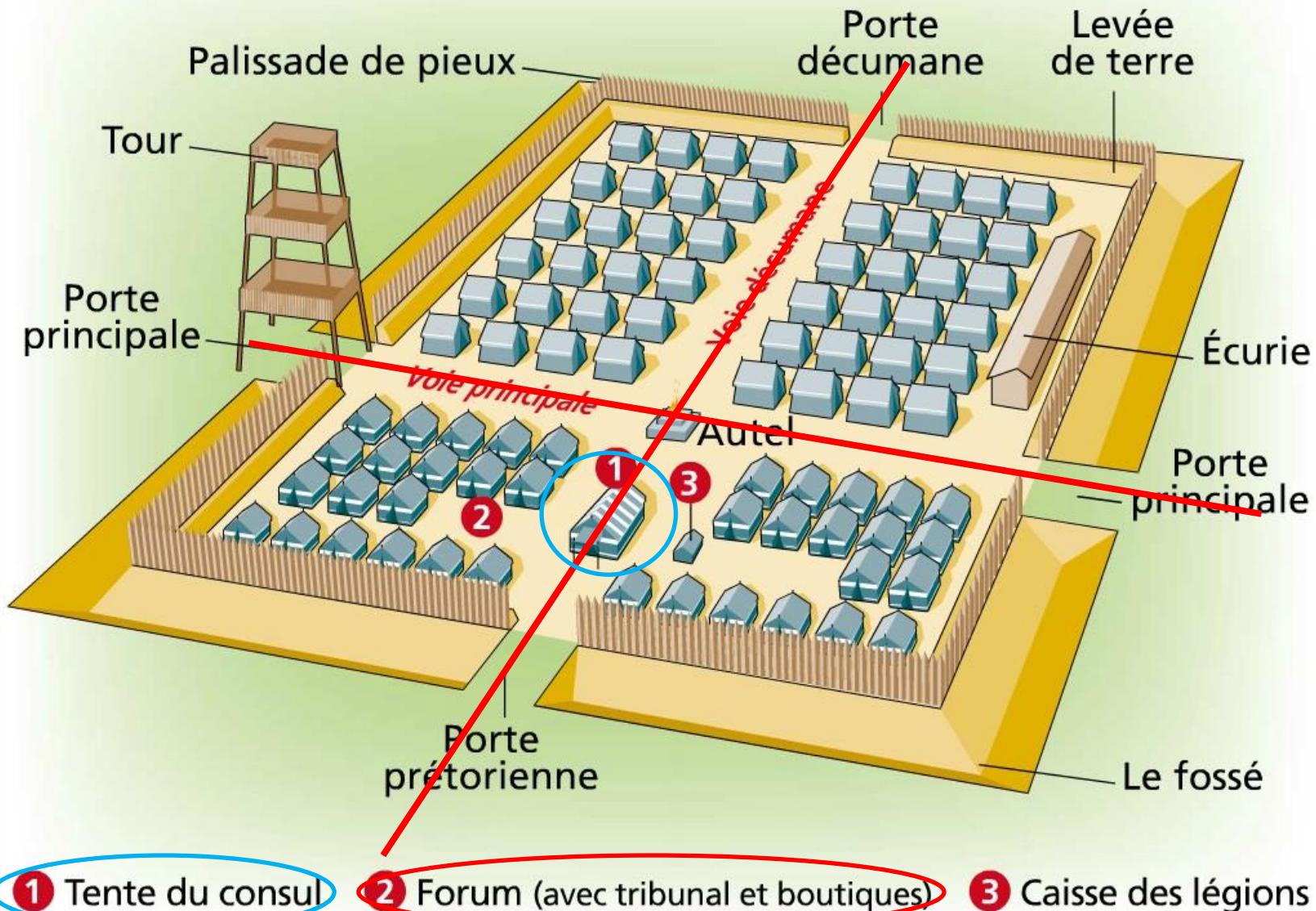
Un plan qui rappelle celui de Rome : forum, cardo, decumanus



En campagne, les légionnaires construisent chaque soir un camp fortifié pour se mettre à l'abri.

Il est toujours construit sur le même modèle, ce qui permet au légionnaire de se repérer facilement dans le camp.

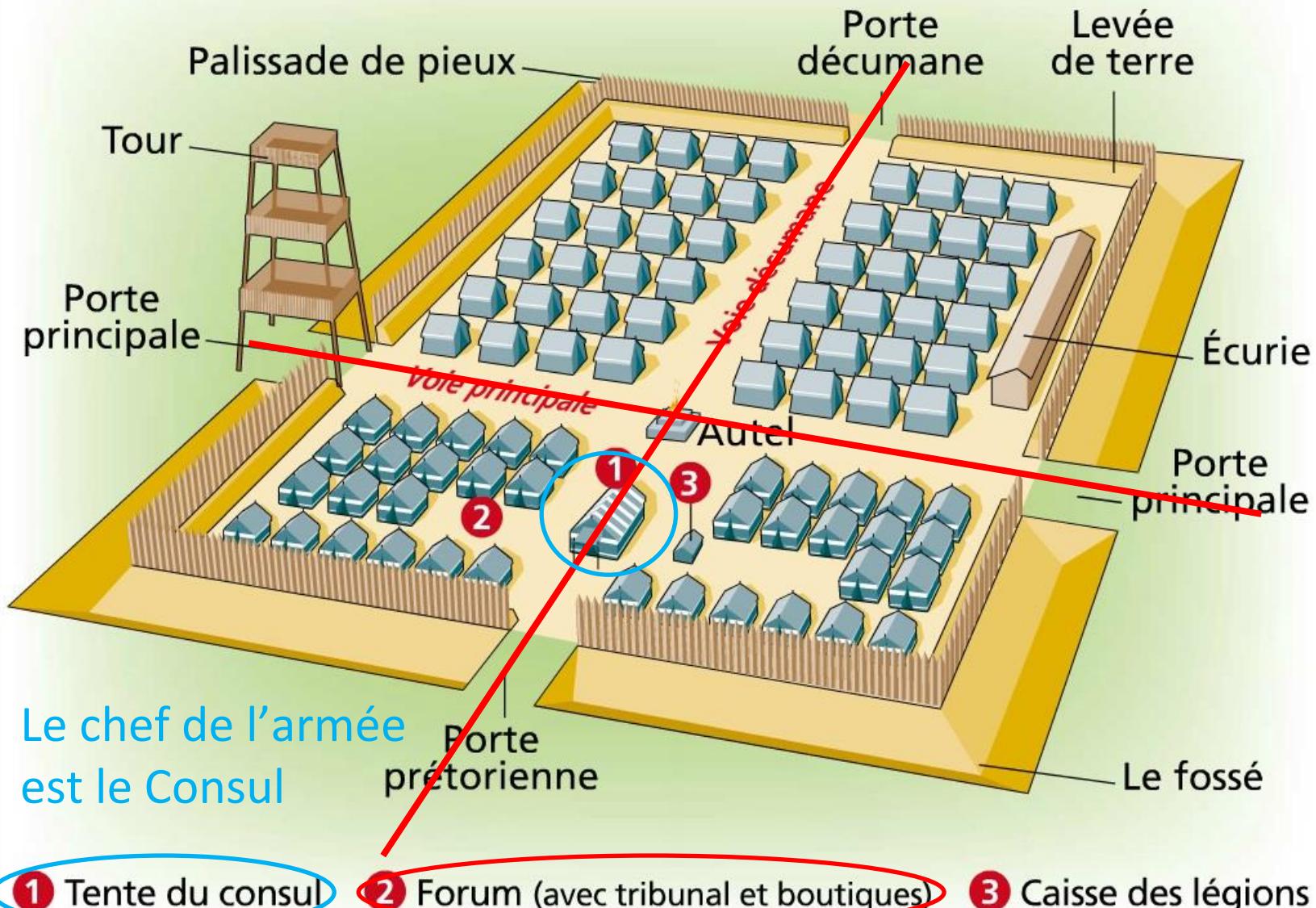
Un plan qui rappelle celui de Rome : forum, cardo, decumanus



En campagne, les légionnaires construisent chaque soir un camp fortifié pour se mettre à l'abri.

Il est toujours construit sur le même modèle, ce qui permet au légionnaire de se repérer facilement dans le camp.

Un plan qui rappelle celui de Rome : forum, cardo, decumanus



Le chef de l'armée
est le Consul

1 Tente du consul

2 Forum (avec tribunal et boutiques)

3 Caisse des légions

En campagne, les légionnaires construisent chaque soir un camp fortifié pour se mettre à l'abri.

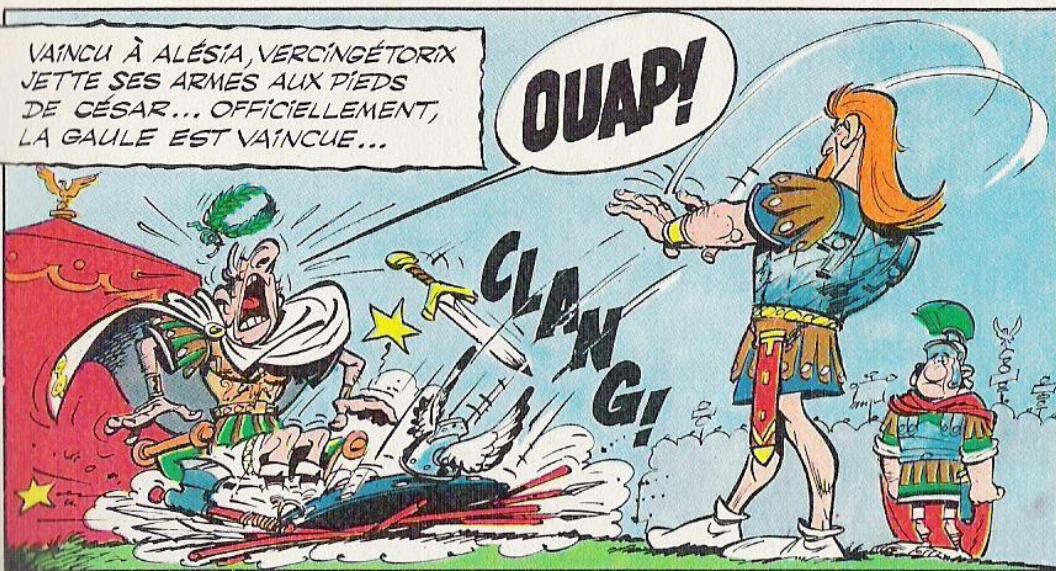
Il est toujours construit sur le même modèle, ce qui permet au légionnaire de se repérer facilement dans le camp.

VAINCU À ALESIA, VERCINGÉTORIX
JETTE SES ARMES AUX PIEDS
DE CÉSAR... OFFICIELLEMENT,
LA GAULE EST VAINCU...

OUAP!

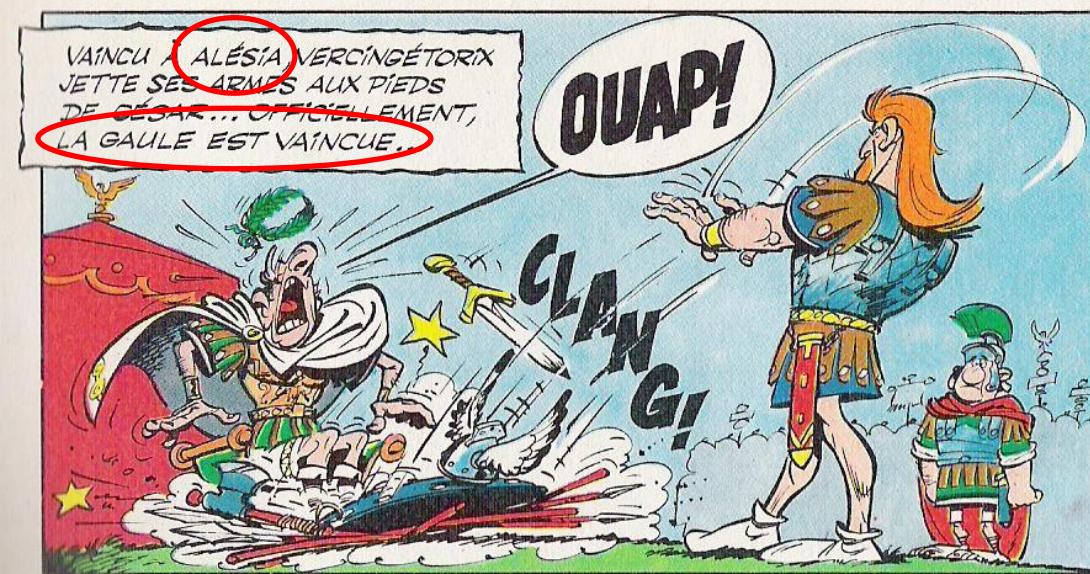
CLANG!

APRÈS CETTE TRISTE CÉRÉMONIE
CÉSAR S'EN VA VERS D'AUTRES
CONQUÈTES...



III. Raconter les conquêtes pour mieux asservir.

2. Alésia.

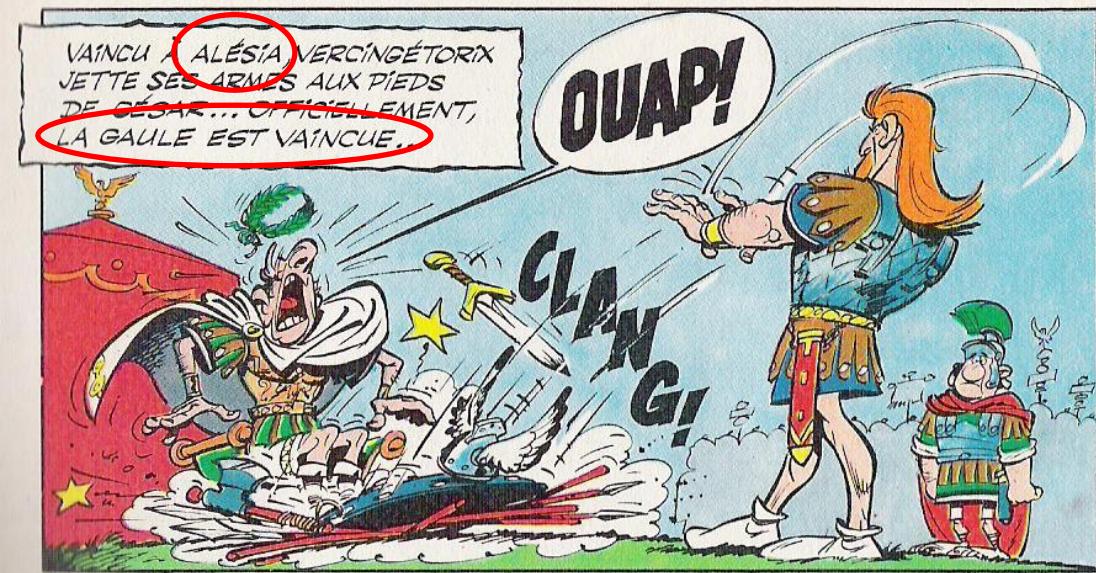


VAINCU À ALÉSIA VERCINGÉTORIX
JETTE SES ARMES AUX PIEDS
DE CÉSAR... OFFICIELLEMENT,
LA GAULE EST VAINCU.

OUAP!

CLANG!

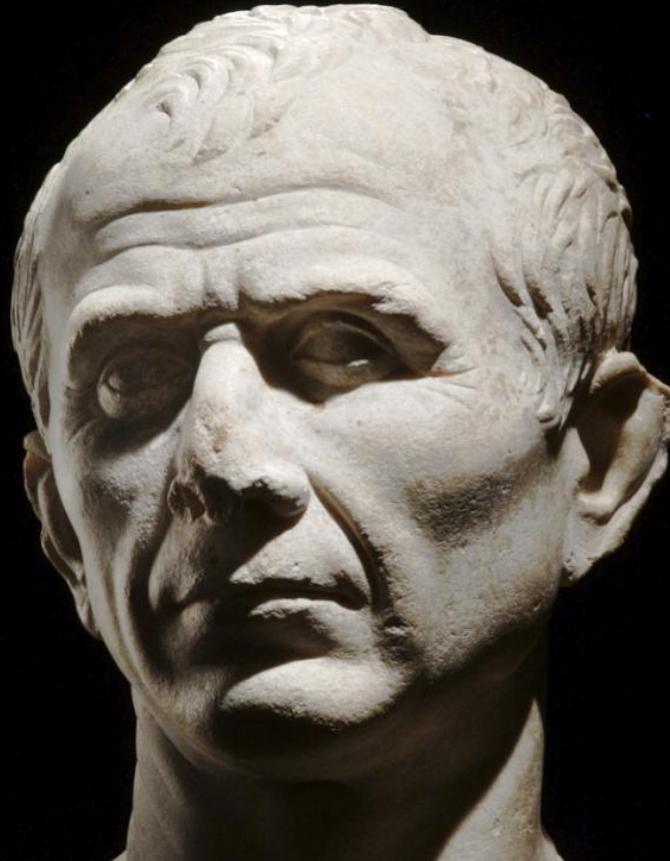
APRÈS CETTE TRISTE CÉRÉMONIE
CÉSAR S'EN VA VERS D'AUTRES
CONQUÈTES...



En 52 avant Jésus Christ, Jules César vainc les Gaulois menés par Vercingétorix à Alésia.

III. Raconter les conquêtes pour mieux asservir.

3. La guerre des Gaules.



Buste de Jules César – Musée départemental d'Arles





Il mène la conquête des Gaules, alors très riches (céréales, armes, vin, ...).



AVERS : Buste diadémé et drapé de Vénus à gauche, portant boucles d'oreille et collier. Devant le visage, petit buste de Cupidon et lituus.



REVERS : CAESAR. à l'exergue. Trophée gaulois formé d'un casque, d'une cuirasse, de boucliers, de lances et de deux carnyx. Au pied du trophée, deux gaulois assis, celui de gauche pleurant, celui de droite les mains attachées dans le dos.



AVERS : Buste diadémé et drapé de Vénus à gauche, portant boucles d'oreille et collier. Devant le visage, petit buste de Cupidon et lituus.



REVERS : CAESAR. à l'exergue. Trophée gaulois formé d'un casque, d'une cuirasse, de boucliers, de lances et de deux carnyx. Au pied du trophée, deux gaulois assis, celui de gauche pleurant, celui de droite les mains attachées dans le dos.

César appartient à la famille des Iule,
c'est donc un descendant d'Enée
(et de la déesse Vénus)



AVERS : Buste diadémé et drapé de Vénus à gauche, portant boucles d'oreille et collier. Devant le visage, petit buste de Cupidon et lituus.

César appartient à la famille des Iule,
c'est donc un descendant d'Enée
(et de la déesse Vénus)



REVERS : CAESAR. à l'exergue. Trophée gaulois formé d'un casque, d'une cuirasse, de boucliers, de lances et de deux carnyx. Au pied du trophée, deux gaulois assis, celui de gauche pleurant, celui de droite les mains attachées dans le dos.

La victoire est totale: trophées emblématiques des Gaulois, prisonniers asservis en esclavage, ...



AVERS : Buste diadémé et drapé de Vénus à gauche, portant boucles d'oreille et collier. Devant le visage, petit buste de Cupidon et lituus.



REVERS : CAESAR. à l'exergue. Trophée gaulois formé d'un casque, d'une cuirasse, de boucliers, de lances et de deux carnyx. Au pied du trophée, deux gaulois assis, celui de gauche pleurant, celui de droite les mains attachées dans le dos.

Il vainc les Gaulois à Alésia en 52 av. J.-C. comme le prouve le revers de cette monnaie.



Monnaie représentant Vercingétorix.

« Vercingétorix encourage ses compatriotes à prendre les armes pour la liberté de la Gaule. [...] Il ne lui faut pas longtemps pour avoir à ses côtés les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, et tous les autres peuples gaulois qui touchent à l'Océan.

À l'unanimité, on lui confère le commandement suprême. Il ordonne qu'un nombre déterminé de soldats lui soit amené sans délai, il fixe quelle quantité d'armes chaque cité doit fabriquer ; il donne un soin particulier à la cavalerie.

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.

« Vercingétorix encourage ses compatriotes à prendre les armes pour la liberté de la Gaule. [...] Il ne lui faut pas longtemps pour avoir à ses côtés les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, et tous les autres peuples gaulois qui touchent à l'Océan.

À l'unanimité, on lui confère le commandement supreme. Il ordonne qu'un nombre déterminé de soldats lui soit amené sans délai, il fixe quelle quantité d'armes chaque cité doit fabriquer ; il donne un soin particulier à la cavalerie.

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.

« Vercingétorix encourage ses compatriotes à prendre les armes pour la liberté de la Gaule. [...] Il ne lui faut pas longtemps pour avoir à ses côtés les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, et tous les autres peuples gaulois qui touchent à l'Océan.

À l'unanimité, on lui confère le commandement supreme. Il ordonne qu'un nombre déterminé de soldats lui soit amené sans délai, il fixe quelle quantité d'armes chaque cité doit fabriquer ; il donne un soin particulier à la cavalerie.

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.

Vercingétorix mène les troupes gauloises réunies contre l'envahisseur romain.

« Vercingétorix convoque l'assemblée des Gaulois : il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour son intérêt personnel, mais pour conquérir la liberté de tous ; il s'offre à eux, en leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. On envoie à ce sujet des députés à César. Celui-ci ordonne la remise des armes, la livraison des chefs. Assis sur son tribunal en avant du camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis ; on lui livre Vercingétorix ; on jette les armes à ses pieds. »

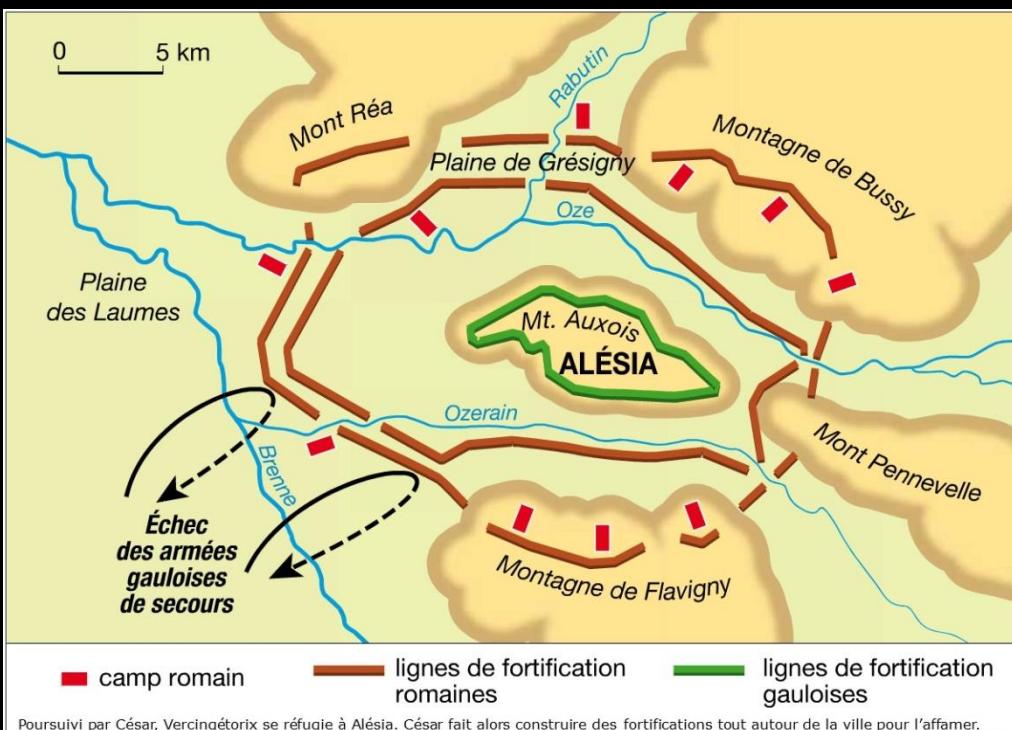
Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.

« Vercingétorix convoque l'assemblée des Gaulois : il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour son intérêt personnel, mais pour conquérir la liberté de tous ; il s'offre à eux, en leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. On envoie à ce sujet des députés à César. Celui-ci ordonne la remise des armes, la livraison des chefs. Assis sur son tribunal en avant du camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis ; on lui livre Vercingétorix ; on jette les armes à ses pieds. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.

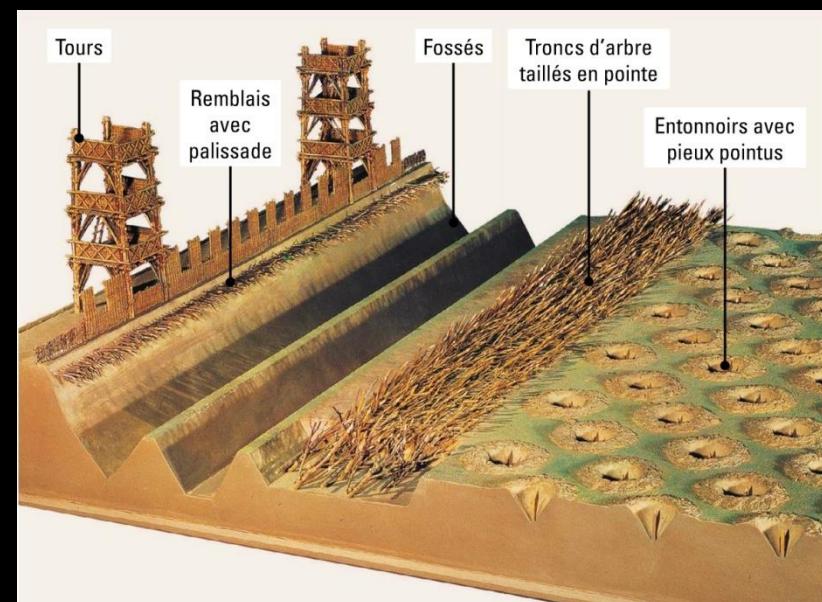
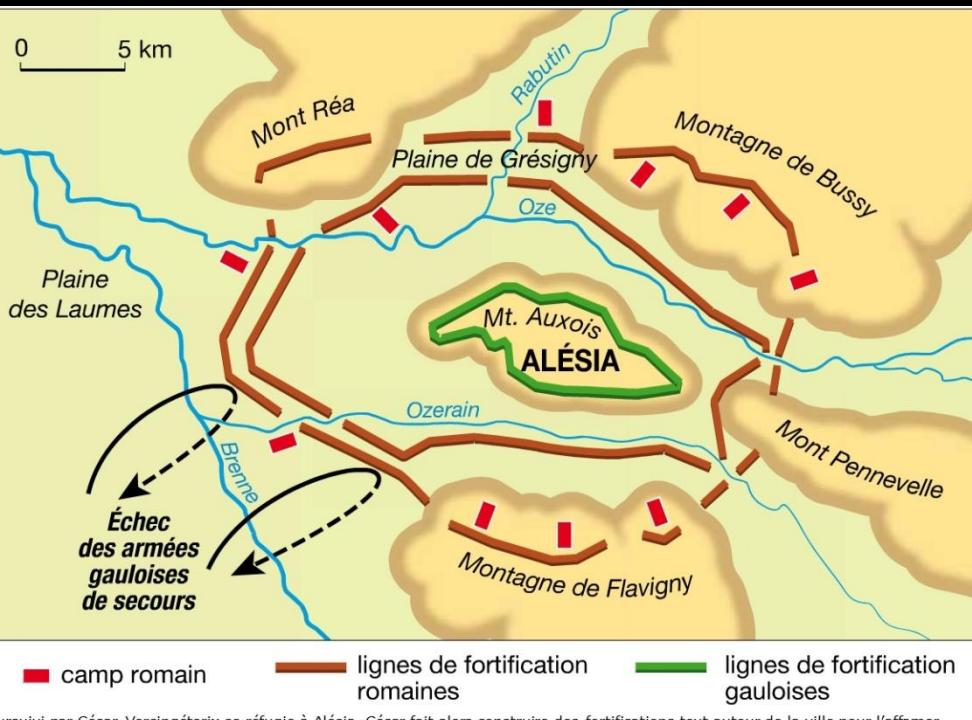
« Vercingétorix convoque l'assemblée des Gaulois : il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour son intérêt personnel, mais pour conquérir la liberté de tous ; il s'offre à eux, en leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. On envoie à ce sujet des députés à César. Celui-ci ordonne la remise des armes, la livraison des chefs. Assis sur son tribunal en avant du camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis ; on lui livre Vercingétorix ; on jette les armes à ses pieds. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.



« Vercingétorix convoque l'assemblée des Gaulois : il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour son intérêt personnel, mais pour conquérir la liberté de tous ; il s'offre à eux, en leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. On envoie à ce sujet des députés à César. Celui-ci ordonne la remise des armes, la livraison des chefs. Assis sur son tribunal en avant du camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis ; on lui livre Vercingétorix ; on jette les armes à ses pieds. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.



Poursuivi par César, Vercingétorix se réfugie à Alesia. César fait alors construire des fortifications tout autour de la ville pour l'affamer.

« Vercingétorix convoque l'assemblée des Gaulois : il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour son intérêt personnel, mais pour conquérir la liberté de tous ; il s'offre à eux, en leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. On envoie à ce sujet des députés à César. Celui-ci ordonne la remise des armes, la livraison des chefs. Assis sur son tribunal en avant du camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis ; on lui livre Vercingétorix ; on jette les armes à ses pieds. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.



Un denier romain frappé en 48 av. J.-C. par L. Hostilius Saserna montre le portrait d'un chef gaulois au visage las et émacié, les cheveux coiffés en longues mèches, portant moustache et barbiche, avec un bouclier gaulois muni d'une spina derrière la tête. L'autre face montre un aurige conduisant un bige sur lequel se trouve un guerrier gaulois nu brandissant une lance et tenant un bouclier. Faisant remarquer que ce denier a été frappé par un proche de Jules César à une époque où Vercingétorix était en captivité à Rome, certains numismates retiennent qu'il pourrait s'agir du portrait de Vercingétorix lui-même

« Vercingétorix convoque l'assemblée des Gaulois : il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui pour son intérêt personnel, mais pour conquérir la liberté de tous ; il s'offre à eux, en leur laissant le choix d'apaiser les Romains par sa mort ou de le livrer vivant. On envoie à ce sujet des députés à César. Celui-ci ordonne la remise des armes, la livraison des chefs. Assis sur son tribunal en avant du camp, il fait paraître devant lui les généraux ennemis ; on lui livre Vercingétorix ; on jette les armes à ses pieds. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VII, I^{er} siècle avant J.-C.



Vercingétorix vaincu se rend à César.

III. Raconter les conquêtes pour mieux asservir.

4. Les conquêtes romaines.

Les conquêtes romaines (264 à 27 avant J.-C.)



Les conquêtes romaines (264 à 27 avant J.-C.)



Les conquêtes romaines (264 à 27 avant J.-C.)



Les conquêtes romaines (264 à 27 avant J.-C.)



Les conquêtes romaines (264 à 27 avant J.-C.)



III. Raconter les conquêtes pour mieux asservir.

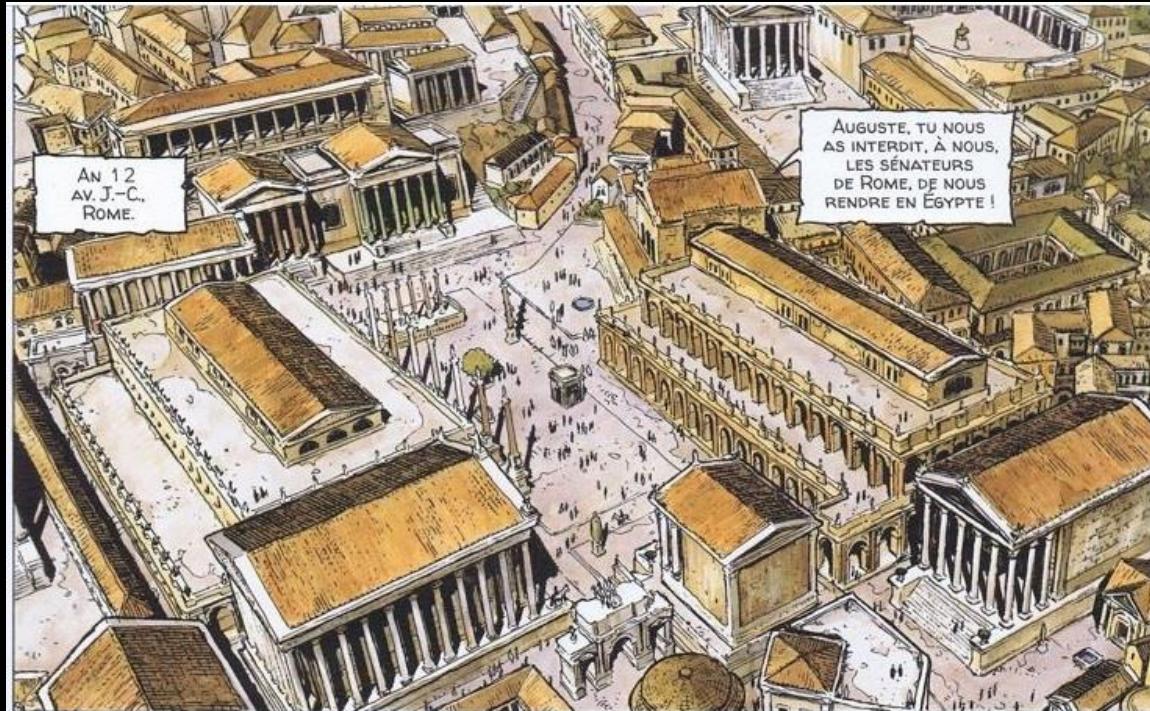
4. Les conquêtes romaines.

À la fin de la République, Rome est à la tête d'un empire s'étendant tout autour de la Méditerranée. Auguste et ses successeurs continuent les conquêtes. L'extension maximale de l'empire est atteinte au II^e siècle après J.-C. sous l'empereur Trajan.

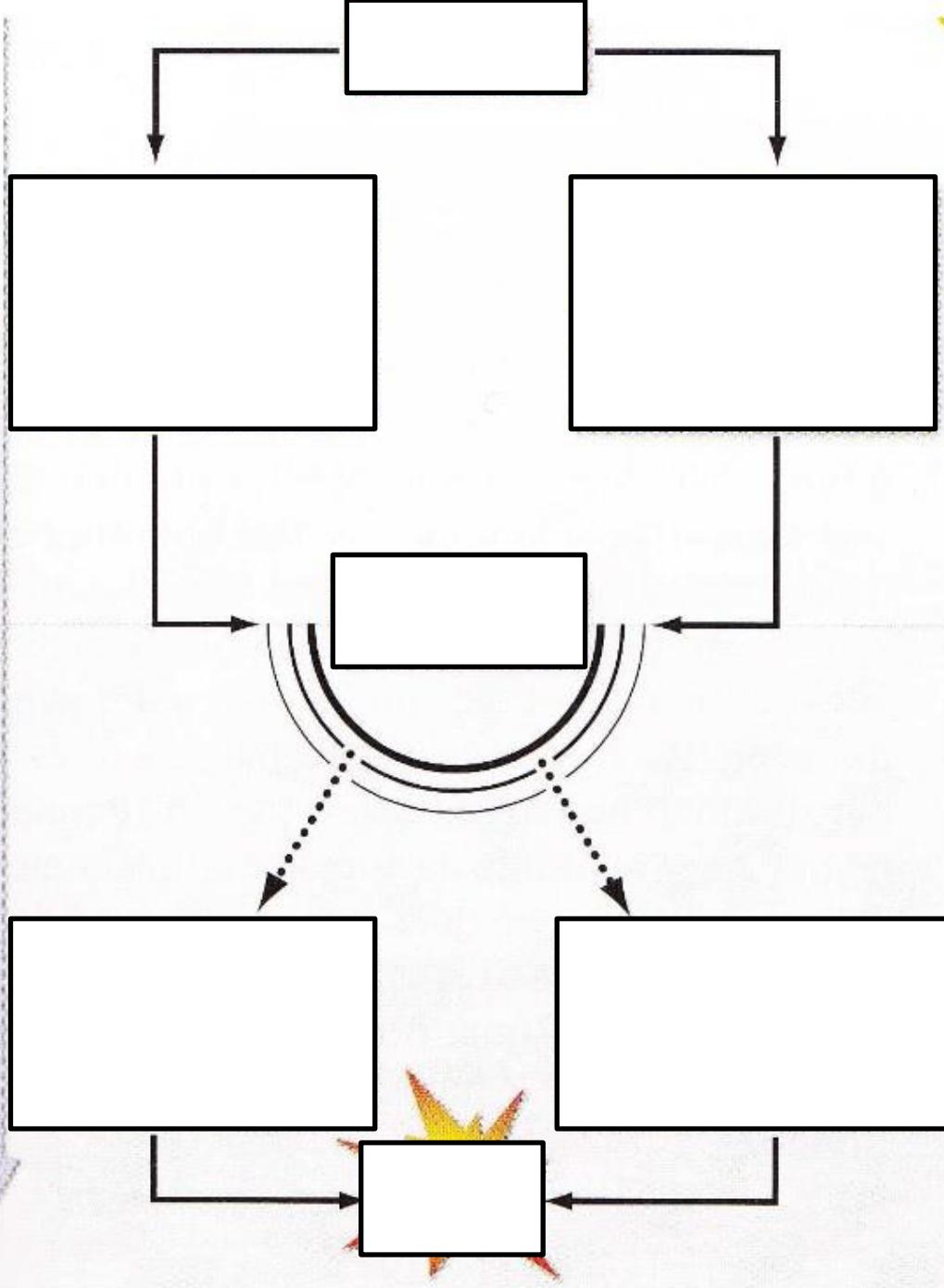
C'est grâce à son armée puissante que Rome a pu conquérir ce vaste empire. Les légionnaires romains sont soumis à une discipline sévère. Depuis le I^{er} siècle avant J.-C., l'armée se compose de soldats professionnels.

Pour sécuriser l'empire, les frontières (**limes**) sont tenues par des garnisons et certaines sont fortifiées. Les empereurs doivent souvent faire la guerre pour éviter des incursions de peuples « **barbares** » et parfois des révoltes intérieures.

III. Raconter les conquêtes pour mieux asservir. 5. La fin de la République.

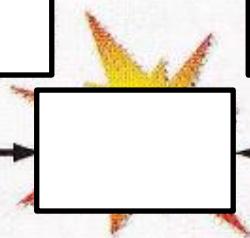
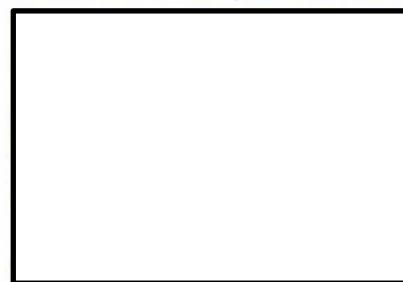
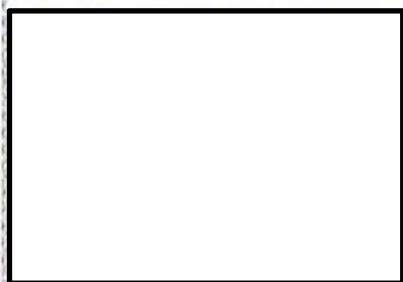


II^e siècle avant J.-C.



II^e siècle avant J.-C.

CONQUÈTES



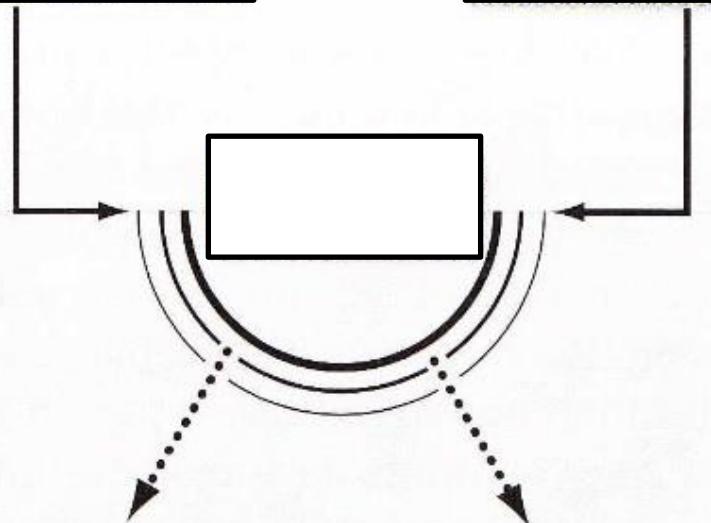
I^{er} siècle avant J.-C.



II^e siècle avant J.-C.

I^{er} siècle avant J.-C.

CONQUÈTES



- **Les profiteurs de la guerre :**

« Au dehors et au dedans, tout se traitait au gré d'un petit nombre d'hommes ; à eux le trésor public, les provinces, les magistratures et les triomphes. Le butin fait à la guerre devenait la proie des généraux. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

II^e siècle avant J.-C.

I^{er} siècle avant J.-C.

CONQUÈTES

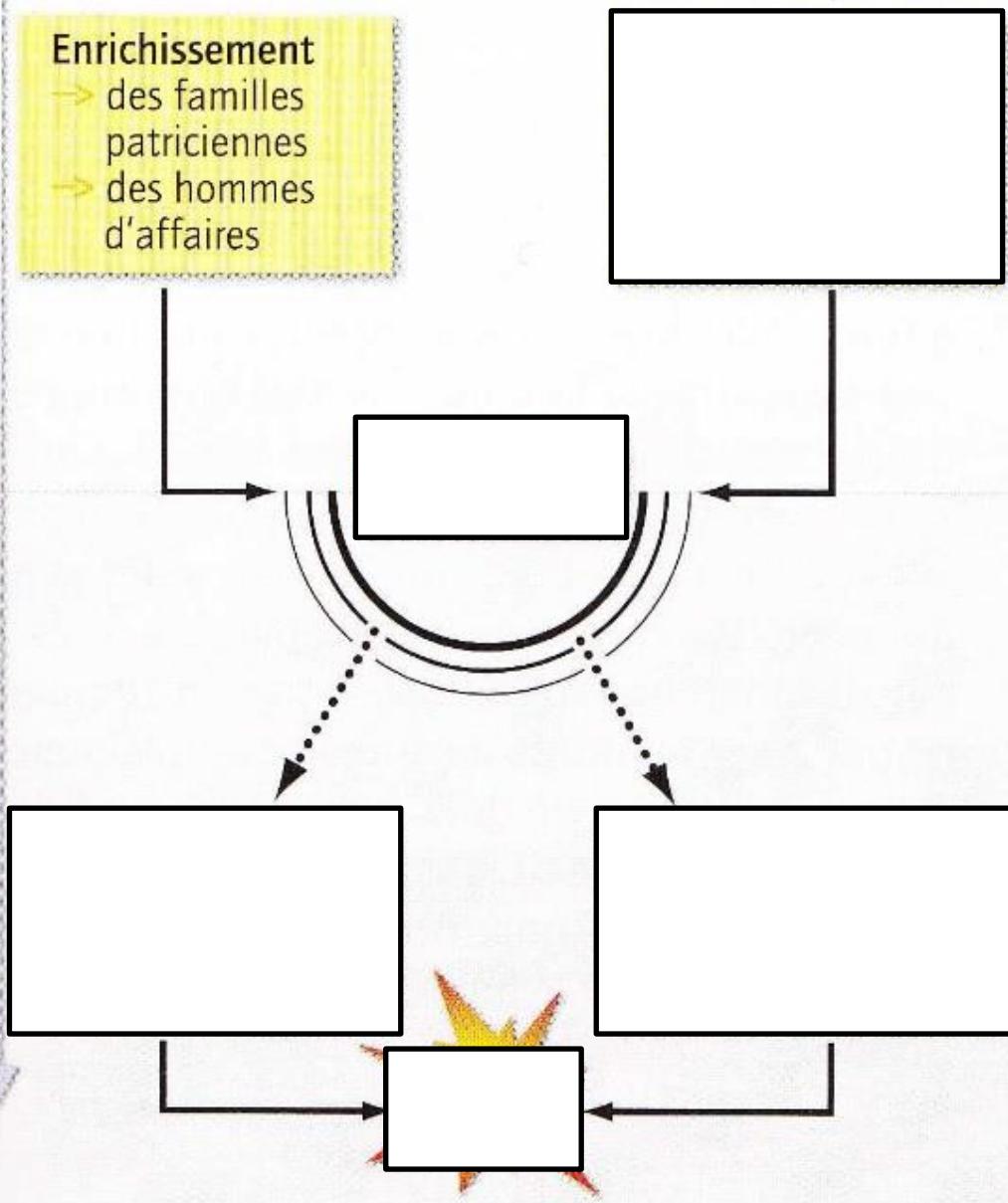
Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

• Les profiteurs de la guerre :

« Au dehors et au dedans, tout se traitait au gré d'un petit nombre d'hommes ; à eux le trésor public, les provinces, les magistratures et les triomphes. Le butin fait à la guerre devenait la proie des généraux. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.



CONQUÈTES

Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

- **Les profiteurs de la guerre :**

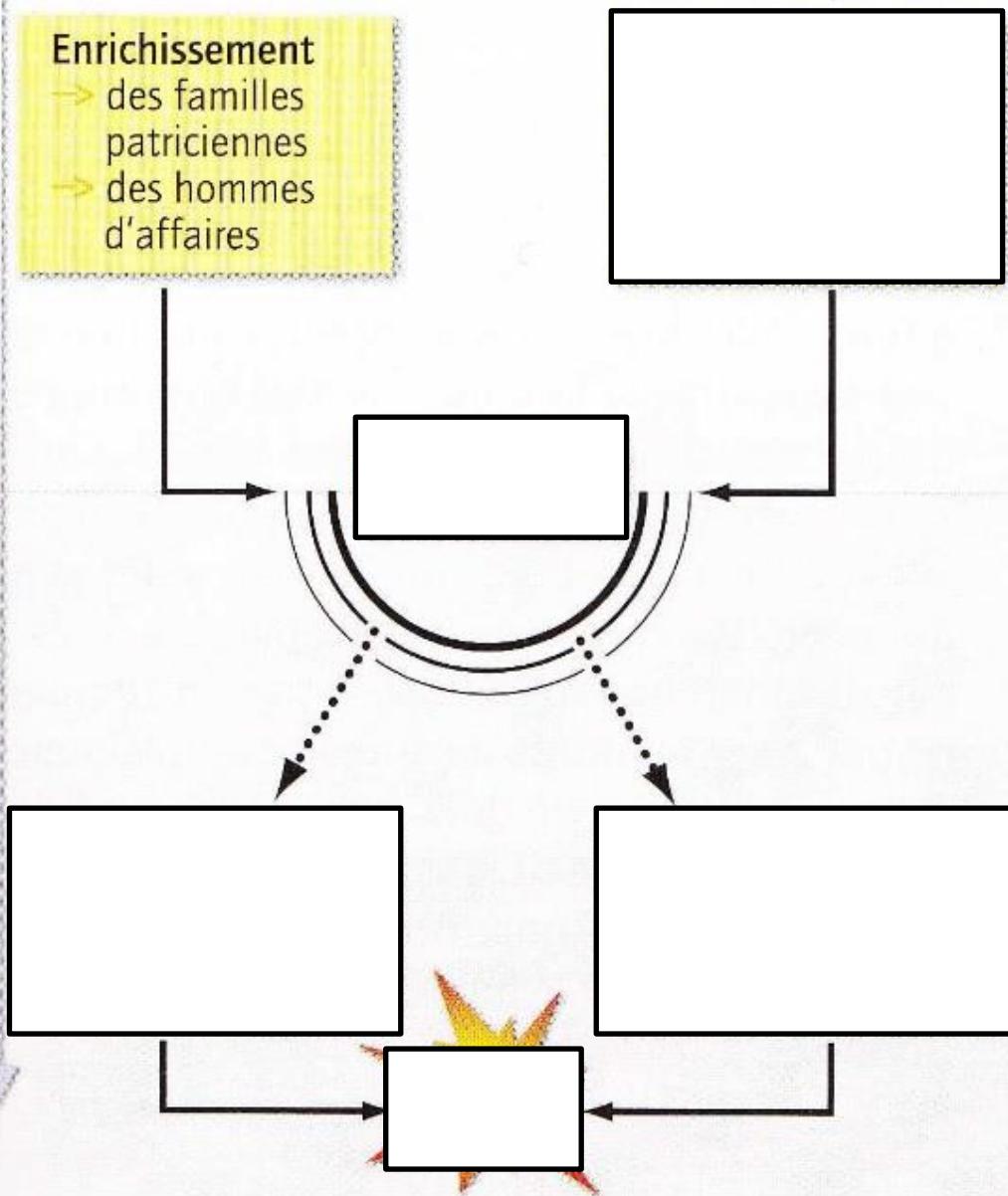
« Au dehors et au dedans, tout se traitait au gré d'un petit nombre d'hommes ; à eux le trésor public, les provinces, les magistratures et les triomphes. Le butin fait à la guerre devenait la proie des généraux. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

- **Un petit paysan :**

« Son corps était affreux et maigre, avec des cicatrices partout. Il revenait de la guerre. Par suite du pillage, non seulement il n'y a pas eu de récolte, mais sa ferme a été brûlée. En des temps si difficiles, on a exigé le paiement de l'impôt : il a fait des dettes. Ces dettes l'ont dépouillé du champ de son père puis du reste de ses biens. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

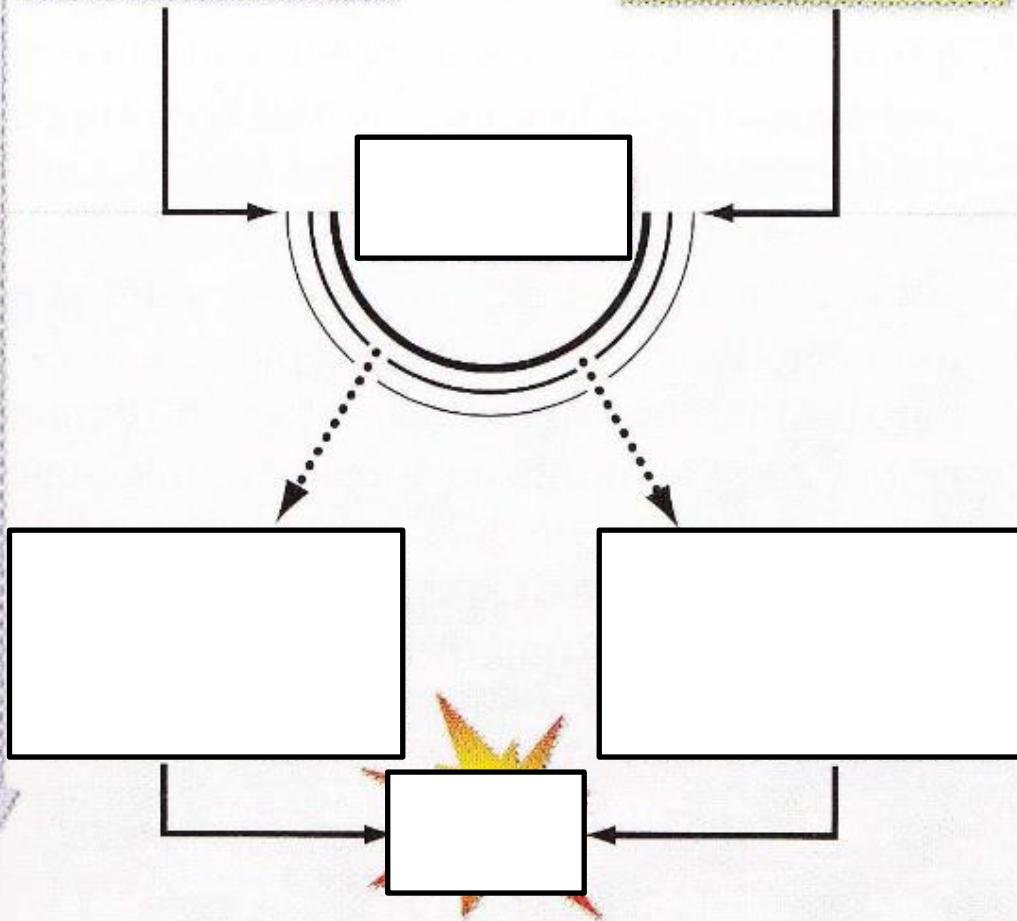


CONQUÈTES

Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

Appauvrissement
des petits paysans
(guerres,
concurrence...)



- **Les profiteurs de la guerre :**

« Au dehors et au dedans, tout se traitait au gré d'un petit nombre d'hommes ; à eux le trésor public, les provinces, les magistratures et les triomphes. Le butin fait à la guerre devenait la proie des généraux. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

- **Un petit paysan :**

« Son corps était affreux et maigre, avec des cicatrices partout. Il revenait de la guerre. Par suite du pillage, non seulement il n'y a pas eu de récolte, mais sa ferme a été brûlée. En des temps si difficiles, on a exigé le paiement de l'impôt : il a fait des dettes. Ces dettes l'ont dépouillé du champ de son père puis du reste de ses biens. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

II^e siècle avant J.-C.

I^{er} siècle avant J.-C.

CONQUÈTES

Enrichissement
→ des familles patriciennes
→ des hommes d'affaires

Appauvrissement
des petits paysans
(guerres, concurrence...)

TENSIONS SOCIALES

• Les profiteurs de la guerre :

« Au dehors et au dedans, tout se traitait au gré d'un petit nombre d'hommes ; à eux le trésor public, les provinces, les magistratures et les triomphes. Le butin fait à la guerre devenait la proie des généraux. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

• Un petit paysan :

« Son corps était affreux et maigre, avec des cicatrices partout. Il revenait de la guerre. Par suite du pillage, non seulement il n'y a pas eu de récolte, mais sa ferme a été brûlée. En des temps si difficiles, on a exigé le paiement de l'impôt : il a fait des dettes. Ces dettes l'ont dépouillé du champ de son père puis du reste de ses biens. »

Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*,
I^{er} siècle avant J.-C.

CONQUÈTES

Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

Appauvrissement
des petits paysans
(guerres,
concurrence...)

TENSIONS SOCIALES

En 494 avant J.-C., les consuls convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les plébéiens se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

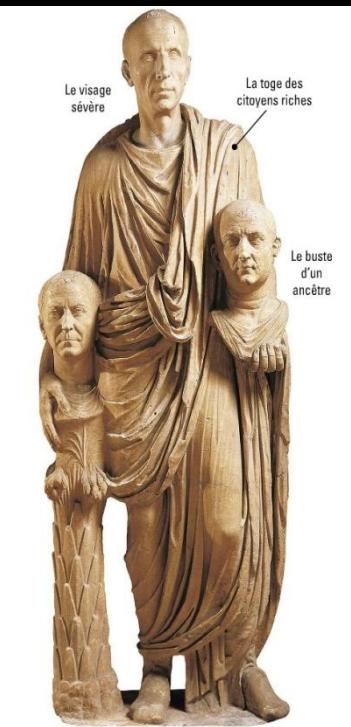
D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.

1. La fonction des magistrats.



Une scène de banquet peinte sur un mur

(Peinture murale d'Herculaneum, I^{er} siècle av. J.-C. Musée archéologique de Naples.)
Cette scène est peinte sur un mur. Elle montre l'attrait du luxe et des modes grecques dans les familles riches.



(Statue en marbre du I^{er} siècle avant J.-C. Musée du Capitole, Rome.)

CONQUÈTES

Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

Appauvrissement
des petits paysans
(guerres, concurrence...)

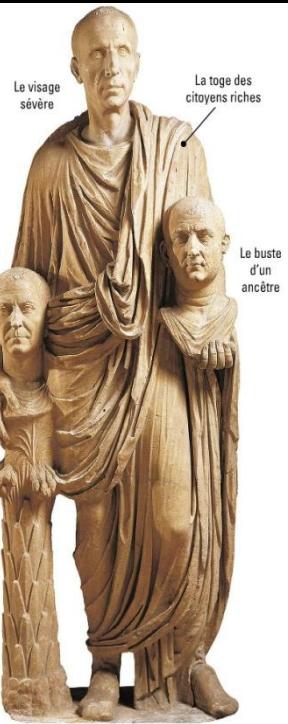
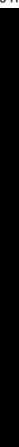
TENSIONS SOCIALES

Instabilité politique
(tensions entre patriciens et plébéiens)



Une scène de banquet peinte sur un mur

(Peinture murale d'Herculaneum, I^{er} siècle av. J.-C. Musée archéologique de Naples.)
Cette scène est peinte sur un mur. Elle montre l'attrait du luxe et des modes grecques dans les familles riches.



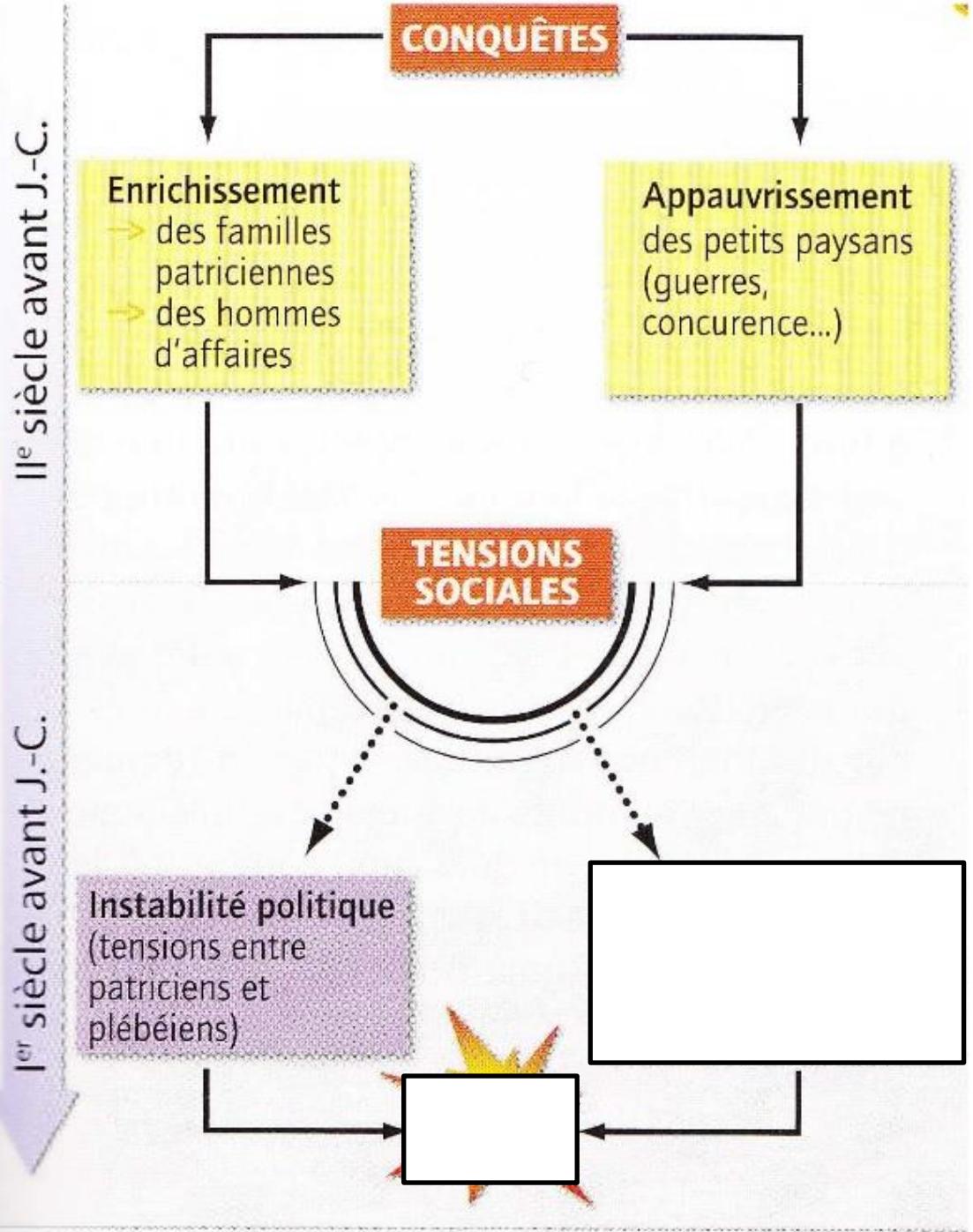
(Statue en marbre du I^{er} siècle avant J.-C. Musée du Capitole, Rome.)

En 494 avant J.-C., les consuls convoquent tous ceux qui sont en âge de porter les armes, mais les plébéiens se retirent sur l'Aventin.

« Citoyens ! Cette fois, on ne se battra pas. Consuls, le peuple est disposé à vous suivre dans cette guerre mais à condition qu'il nous soit permis aux hommes actifs et courageux d'accéder aux honneurs¹, et que nous puissions, en exerçant les magistratures annuelles, tour à tour commander et obéir. Si vous vous y opposez, personne ne prendra les armes. »

D'après Tite Live (historien romain), *Histoire romaine*, I^{er} siècle avant J.-C.

1. La fonction des magistrats.



« César rentrait à Rome, lorsqu'au milieu des acclamations, un homme se détacha de la foule, alla poser sur sa statue une couronne de lauriers nouée par devant d'une cordelette blanche¹. Les tribuns de la plèbe² firent enlever la bandelette et conduire l'homme en prison. Mais César voyant avec douleur que cette allusion à la royauté eût si peu de succès [...] apostropha durement les tribuns et les dépouilla de leur pouvoir. Jamais il ne put ensuite se laver du reproche déshonorant d'avoir ambitionné le titre de roi [...]. »

Suétone (historien romain), *Vie des douze Césars*, LXXIX,
II^e siècle après J.-C.

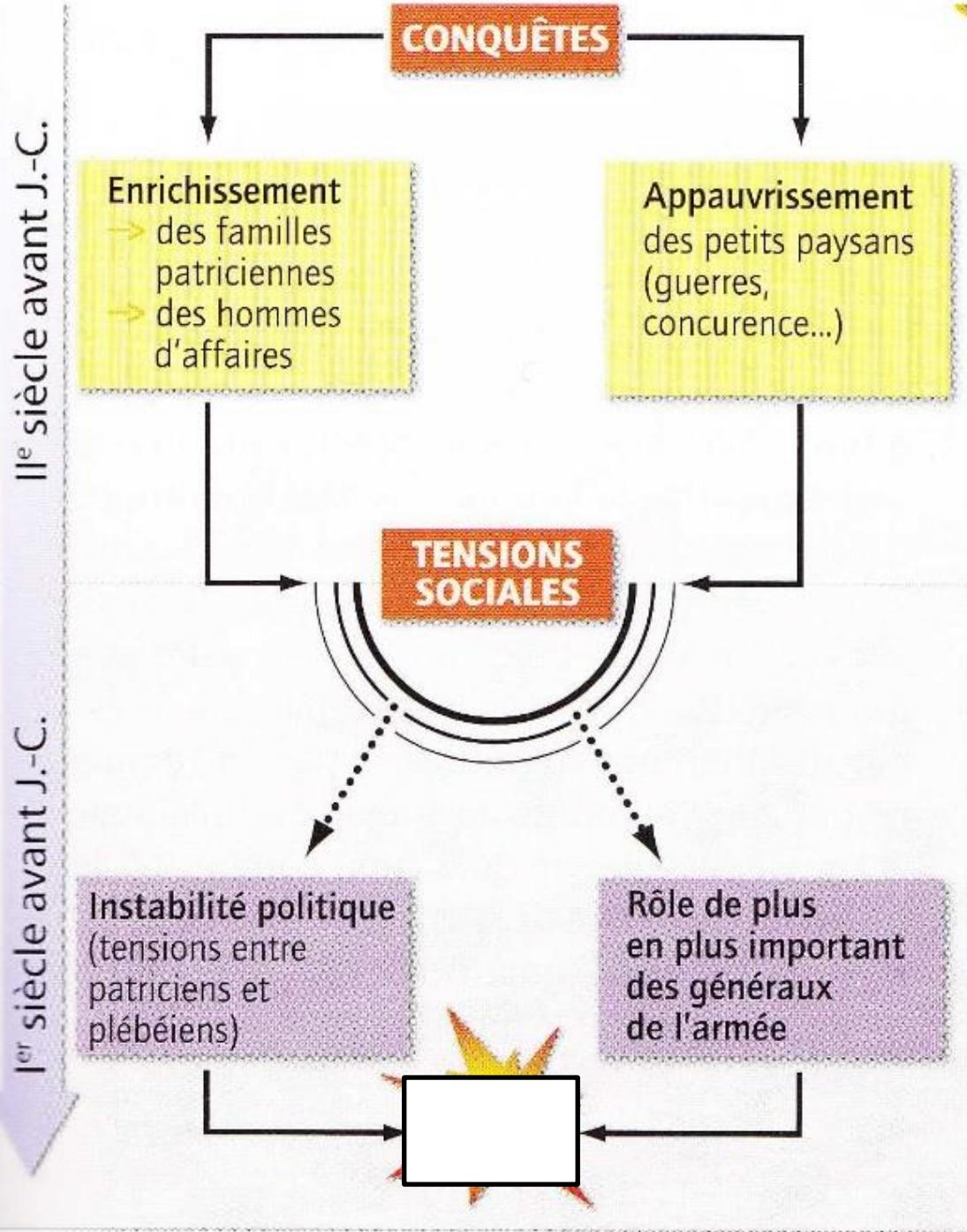
1. Le signe de la royauté. 2. Des magistrats représentant les plébéiens.



Jules César au pouvoir

(Monnaie en argent du I^{er} siècle avant J.-C. BNF, Paris.)

Le *lituus* est l'insigne religieux de certains prêtres, les *augures*. Le titre d'*Imperator* et la couronne de lauriers récompensent les généraux vainqueurs.



« César rentrait à Rome, lorsqu'au milieu des acclamations, un homme se détacha de la foule, alla poser sur sa statue une couronne de lauriers nouée par devant d'une cordelette blanche¹. Les tribuns de la plèbe² firent enlever la bandelette et conduire l'homme en prison. Mais César voyant avec douleur que cette allusion à la royauté eût si peu de succès [...] apostropha durement les tribuns et les dépouilla de leur pouvoir. Jamais il ne put ensuite se laver du reproche déshonorant d'avoir ambitionné le titre de roi [...]. »

Suétone (historien romain), *Vie des douze Césars*, LXXIX,
II^e siècle après J.-C.

1. Le signe de la royauté. 2. Des magistrats représentant les plébéiens.



Jules César au pouvoir

(Monnaie en argent du I^{er} siècle avant J.-C. BNF, Paris.)

Le *lituus* est l'insigne religieux de certains prêtres, les *augures*. Le titre d'*Imperator* et la couronne de lauriers récompensent les généraux vainqueurs.

CONQUÈTES

Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

Appauvrissement
des petits paysans
(guerres, concurrence...)

TENSIONS SOCIALES

Instabilité politique
(tensions entre patriciens et plébéiens)

Rôle de plus en plus important
des généraux de l'armée

« Lorsque César se fut assis au Sénat, les conjurés l'entourèrent, sous prétexte de lui rendre hommage [...]. Quand il vit que de toutes parts on l'attaquait, le poignard à la main, il enroula sa toge autour de sa tête [...]. Il fut ainsi transpercé de vingt-trois coups sans une parole ; pourtant, d'après certains, il aurait dit à Marcus Brutus qui se précipitait sur lui : "Toi aussi, mon fils !" »

Suétone, *Vie des Douze Césars*, LXXXII, vers 125 après J.-C.



La mort de César, 1804-1805, Vincenzo Camuccini, huile sur toile (112 x 195 cm) Galleria Nazionale d'Arte Moderna e Contemporanea, Rome

CONQUÈTES

Enrichissement

- des familles patriciennes
- des hommes d'affaires

Appauvrissement
des petits paysans
(guerres, concurrence...)

TENSIONS SOCIALES

Instabilité politique
(tensions entre patriciens et plébéiens)

Rôle de plus en plus important des généraux de l'armée

GUERRES CIVILES

« Lorsque César se fut assis au Sénat, les conjurés l'entourèrent, sous prétexte de lui rendre hommage [...]. Quand il vit que de toutes parts on l'attaquait, le poignard à la main, il enroula sa toge autour de sa tête [...]. Il fut ainsi transpercé de vingt-trois coups sans une parole ; pourtant, d'après certains, il aurait dit à Marcus Brutus qui se précipitait sur lui : "Toi aussi, mon fils !" »

Suétone, *Vie des Douze Césars*, LXXXII, vers 125 après J.-C.



La mort de César, 1804-1805, Vincenzo Camuccini, huile sur toile (112 x 195 cm) Galleria Nazionale d'Arte Moderna e Contemporanea, Rome